

N° 151 - JUIN - 1976

LE PEUPLE BRETON

2^F
Mensuel

Aujourd'hui être libre c'est être informé

**RÉPARATION NAVALE
ENCORE UNE VOCATION RATÉE ?**

LORIENT : BAHUON
LES MÉTHODES D'UN
PATRON DE CHOC

Edito

QUEL EXEMPLE ?

DANS ce journal, notre camarade Jean Guéguénat montre le ridicule qu'il y a à reprocher aux militants bretons de l'U.D.B. d'être des « chauvins » à l'époque du déferlement des cocoricos lors du match de Saint-Etienne ou des « passésistes » au moment du renouveau français du culte de Pétain...

C'est qu'en effet, du côté de Paris (et même chez les intellectuels de gauche) on a fortement tendance à voir la paille dans l'œil des Bretons sans apercevoir la poutre qui obscurcit le jugement des élites qui nous gouvernent.

Il en va de même pour notre patriotisme. Patriotisme naturel d'un peuple attaché à sa terre et à ses paysages, d'un peuple de travailleurs qui découvrent confusément que les valeurs de la civilisation colonisée valaient bien celles du colonisateur. Et s'ils connaissaient leur véritable histoire ! Mais pour certains le patriotisme des Bretons ne peut être que retour sur soi-même, fermeture au monde, provincialisme désuet et réaction historique... Tandis que le patriotisme français, chanté par Debré comme par Marchais, c'est autre chose ! La France d'ailleurs ne nous offre-t-elle pas un exemple digne de l'admiration filiale que nous a imposé l'école ?

Après tout n'y a-t-il pas lieu d'être fiers d'appartenir à l'Etat qui vient d'accueillir solennellement dans ses palais parisiens, le Général Geisel, le bourreau du peuple brésilien, celui qui (plus fort qu'Hitler !) a institué chez lui des écoles de torture ? Ne doit-on pas être fier de notre carte d'identité française quand on voit Paris vendre à Pretoria une centrale atomique qui permettra au régime raciste d'Afrique du Sud de se doter de l'arme nucléaire ? Ne doit-on pas être fier quand défilent à Madrid, en l'honneur de la mémoire de Franco, les tanks français et les avions de chasse français ? Et quelle gloire lorsqu'on voit tant de peuples se déchirer à coups de belles armes françaises, puisque l'Hexagone est un des tout premiers marchands de canon du monde...

N'y a-t-il pas lieu d'être fiers d'être Français lorsqu'on voit le respect des droits de l'homme dans le pays qui les a inventés ? Qu'importe que des exilés basques, fuyant les prisons espagnoles soient parqués dans l'île d'Yeu ? D'ailleurs, avant-guerre, n'y eût-il pas de beaux camps de concentration pour les républicains espagnols et pour les enfants juifs... pendant la guerre. C'est que la France est un pays de traditions !

Ne doit-on pas être fier quand on voit les princes qui nous gouvernent célébrer la langue française en Acadie ou en Louisiane cependant que meurt la langue bretonne, la seule langue celtique parlée sur le continent européen ?

Et à l'intérieur ! Que d'exemples proposés à l'admiration des pauvres Bretons que nous sommes ! Les bidonvilles surpeuplés que Debré avait promis de détruire et qui prospèrent avec leur misère et leur pauvreté ! Les prisons hexagonales remplies de détenus provisoires (mais attention ; le scandale de la détention préventive va être supprimé... depuis des années !)... Les polices mobilisées pour lutter contre les manifestations ouvrières ou étudiantes, mais curieusement absentes lorsque se déchainent les groupes fascistes... Les petits commerçants harcelés par le fisc, les pauvres meubles des « prolos » endettés saisis par des huissiers rapides mais l'impunité absolue pour les grands requins qui détournent des milliards, qui escroquent des milliards, qui volent des milliards... L'étrange grouillement d'intérêts, de passe-droits, d'interventions qu'on devine derrière la façade d'un régime dur aux pauvres et tendre aux riches. Liberté, égalité, fraternité, chantent les frontons des mairies... et des prisons ! Mais, tous les jours, nous avons sous les yeux l'exemple de la liberté entravée, de l'égalité bafouée, de la fraternité insultée ! Et l'on voudrait que nous soyons honteux de notre simple patriotisme breton, humanitaire, fraternel, modeste ? Non ! Au monstre froid du nationalisme impérialiste et conquérant, qui dévoie le patriotisme, nous opposons le nationalisme libérateur. Le patriotisme breton n'opprime et ne menace personne, lui : il est porteur d'avenir. Qu'on cesse de nous le reprocher au nom des sinistres idéologies du passé ?



La vie de

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

ÇA SE PRÉCISE !

Ça y est ! Le 12 mai est tombée sur les télécriteurs des journaux la nouvelle : le gouvernement a décidé de soumettre la presse à la T.V.A. à partir du 1er janvier 1977. Et ceci pour la totalité des opérations : la T.V.A. s'appliquera aux opérations de vente. De même « les travaux de composition et d'impression seront soumis au taux de 7 % », alors que jusqu'à présent — compte tenu de son rôle social, la presse d'information était exonérée de T.V.A. !

Pour votre journal, pour le P.B. le résultat est clair : la fabrication du périodique reviendra au moins à 7 % plus cher ; nos dépenses augmentent donc. Nos abonnements et nos ventes au numéro (entièrement réalisées par des militants bénévoles) seront amputés également par la T.V.A. (au taux de 3,5 %) : nos recettes diminueront donc...

Le gouvernement français a le culot de présenter cela comme une mesure... d'aide à la presse ! C'est que les entreprises de presse pourront en effet déduire l'intégralité de la T.V.A. ayant frappé leurs achats de biens et elle ne paieront pas de taxe sur les salaires. Or, comme beaucoup de journaux militants le P.B. n'a pas un seul salarié ! Quand à nos biens sociaux, ils ne comportent même pas une machine à écrire puisque tout le P.B. est réalisé par des bénévoles avec leur matériel personnel !

Vous avez compris la manœuvre ? Alors Bretons qui ne voulez pas que notre voix soit étouffée par le pouvoir parisien des riches, il vous reste 6 mois pour nous donner les moyens de contrer l'opération réactionnaire de Chirac et Giscard. Merci d'avance pour le P.B., pour la presse bretonne, pour la liberté.

CAFE DES MOUETTES
GUINNESS A LA PRESSION
PORT DE COMMERCE
BREST - Tél. 44-33-21

2e liste	
J.B., Le Conquet	5,00 F
M.G., Chailly-Larue (94) ..	30,00 F
J. Le Doussal, Ste-Luce ..	20,00 F
Jean Marot, Brest	20,00 F
P. Cahue, Brionne (27)	29,00 F
J.M., Plouzané	20,00 F
Anonyme, Plancoët	10,00 F
R.L., Brest	20,00 F
B. Leprohon, Brest	20,00 F
M. Launay, St-Maur (94) ..	70,00 F
J.L.R. (Répub. du Bénin) ..	5,00 F
Fanch Dorval, Le Guilvinec	20,00 F

Modeste contribution à l'idéal breton,	
Vincennes (94)	30,00 F
Y. Le marec, Boulogne (92)	30,00 F
J.C.G. (Belgique)	30,00 F
B. Gourmelen, Fouesnant	10 F
M. Le Vaillant, Brest	15,00 F
G.T., Nevillé (37)	20,00 F
Kristian Keginer, Morlaix ..	70,00 F
Gilles Servat, Nantes	220,00 F
Anonyme, Ambérieux (01)	35,00 F
Anonyme, Breuillet (91) ..	20,00 F
P. Berthelot, Paris	70,00 F
Loig Kervoas, Serval	20,00 F
J.L.F., Brest	20,00 F
Anonyme, Rennes	70,00 F
Hervé Keromnes, Brest ..	20,00 F
Alain Le Gal, Lorient	20,00 F
B. Le Blavec, Vannes	5,00 F
Anonyme (Espagne)	70,00 F
M. Briand, Perros-Guirec	48,00 F
P.D., Rennes	30,00 F
Anonyme, Rennes	4,05 F
R. Salaun, Bayeux	70,00 F
R. Barre, Crozon	20,00 F
D.H., Brest	20,00 F
Monig Le Treut, Concarneau	20,00 F
F. Parent, Nantes	5,00 F
L. Le Doze, Courbevoie ..	20,00 F
M.L.T., Lorient	20,00 F
Y.B., Fontenay-aux-roses ..	20,00 F
B. Guerin, Pluneret	20,00 F
R. Carré, Lezigny (77)	30,00 F
C.L.G., Herblay (95)	50,00 F
Loeiz Cleac'h, Quimper ..	20,00 F
Y.R. Le Drennec	20,00 F
M.R. Trouville (14)	20,00 F
D. Le Gal, Paris	40,00 F
M. Catherine, Nantes	10,00 F
G. Edern, St-Pol-de-Léon ..	70,00 F
Y.J., Rueil (92)	20,00 F
P.H. Prunet, Concarneau ..	20,00 F
Y.L.R., Ste-Suzanne (53) ..	20,00 F
Anonyme, Vitry (45)	10,00 F
L. Le Touze, Moëlan	20,00 F
P.M., Paris	20,00 F
P. Kerisit, Goulien	70,00 F

Total de la liste 1 709,05 F
Report de la 1re liste 345,21 F

Total 2 054,26 F

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel

Boite Postale 304

29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 20 F

De soutien : à partir de 30 F

Étranger : 30 F

Étranger (par avion) : 45 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 1,20 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

L'Union démocratique bretonne

LES 12 NOUVELLES FÉDÉRATIONS

Conséquence du treizième congrès de l'U.D.B., notre parti est maintenant organisé en fédérations, certaines étant des fédérations de cellules, d'autres des fédérations de sections.

Le Bureau Politique a consacré une part importante de sa séance du 15 mai à leur mise en place. Elles seront douze : la fédération de Loire-Atlantique organisée en cellules ainsi que celles de Lorient, de Brest et de Rennes. C'est par contre en sections que seront organisées les fédérations de Cornouaille (sections de Concarneau, Pont-l'Abbé, Quimper, Douarnenez, Châteaulin), du Centre-Bretagne (Carhaix, Monts d'Arée...), du Nord-Finistère (St-Renan, Landerneau, St-Thégonnec, Morlaix), du Goello-Trégor (Lannion, Guingamp, Tréguier,

Paimpol), de Rance-Penthièvre (Saint-Malo, Saint-Brieuc), du Haut-Vannetais (Pontivy, Locminé, Auray, Vannes).

Enfin nous avons également deux fédérations représentant l'émigration : l'une en Normandie, l'autre dans la région parisienne, à laquelle viendra s'adjoindre la toute nouvelle section d'Orléans.

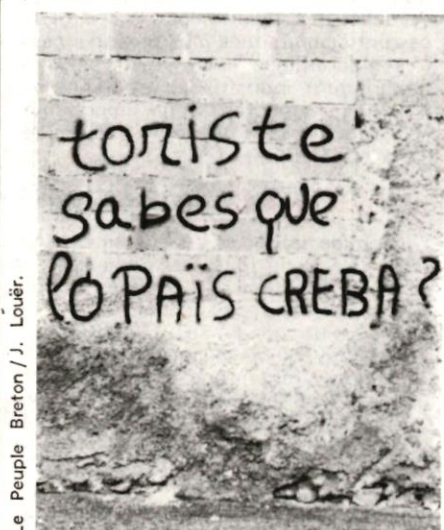
Ces fédérations auront leur vie propre, trésorerie, relations extérieures, lieu de discussion et d'adhésion; chaque année elles tiendront leur congrès et tous les deux mois se réuniront avec le bureau politique pour former le comité directeur de l'U.D.B. Des structures toutes naturelles, comme on le voit, qui étaient rendues nécessaires par la croissance du parti et qui devraient permettre de l'augmenter encore.

Même colonialisme, même combat...

L'U.D.B. a souvent insisté sur l'aspect universel de son combat. La reprise de ses thèmes de propagande ou de ses slogans dans d'autres pays est une illustration du bien-fondé de ses positions.



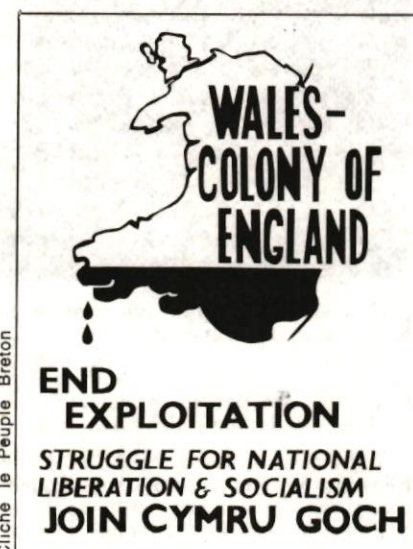
Bretagne 1970



Slogan de « Volem viure al país » à Mujol en Occitanie - 1976



Affiche sur l'émigration bretonne U.D.B. - 1973.



Affiche sur l'émigration galloise de Cymru Goch - 1976.

Le nouveau P.B.

Ça y est, c'est décidé : le « Peuple Breton » nouvelle formule, c'est pour la rentrée ! Depuis quelques mois déjà l'équipe presse travaille dessus, et on a des idées ! Mais les idées, on ne les a pas toutes ; alors on vous renouvelle la proposition faite le mois dernier : ce nouveau « P.B. » concevez-le avec nous ; envoyez-nous vos idées sur le contenant et sur le contenu ; dites-nous ce que vous voulez garder, dites-nous surtout ce que vous voulez

voir en plus. Expliquez-nous par quel article vous commencez à lire votre Peuple Breton ; trouvez-vous les articles trop brefs, ou au contraire trop longs ! Toutes les idées sont permises, si l'on veut vraiment faire du neuf. Alors si vous en avez une, même petite, n'hésitez pas nous la dire : elle se révélera peut-être géniale ! De toute manière elle nous sera utile. Alors, amis lecteurs, à vous d'écrire, cette fois !

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpez ou recopiez) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

ORGANISATION DE BUREAU
MACHINES A ÉCRIRE ET A CALCULER
CAISSES ENREGISTREUSES
FACTURIÈRES - COMPTABLES

Mobilier bois :
NEGRONI
Mobilier métallique :
ATRH0

S A M A

Service après-vente
Bureaux et Magasin :
11, rue Duchesse-Anne - BREST - Tél. 02.25.74
(Face au Lycée de St-Marc)



BREST

RÉPARATION NAVALE EN PÉRIL...

de la location des quais ou cales sèches aux armements réparant leurs navires dans ces chantiers. Ainsi les jeux de la concurrence même sont faussés. En France également certains chantiers, du fait de leur situation dans des ports autonomes sont favorisés, c'est le cas de Marseille ou du Havre par exemple. Il faut savoir que dans un port autonome, 80 % des investissements d'infra-structure sont à la charge de l'Etat et contrôlés par lui, tous travaux de modernisation sont financés à 60 % par le gouvernement. En France même, les jeux de la concurrence capitalistes sont également faussés si l'on pense par exemple à la troisième forme de radoub de Brest où la part de l'Etat n'est en réalité que de 40 % par le fait de la T.V.A. »

Si la crise secoue tous les chantiers de réparation en France, les chantiers bretons eux sont les plus atteints. En effet chez Caillard au Havre, la diversité du travail permet de tenir : construction de grues, pontons, passerelles, etc... A Marseille les ateliers Terrin ne connaissent pas encore le chômage partiel et s'il est question de suppression d'emplois, c'est pour juin 76, encore faut-il préciser qu'il s'agit de 252 travailleurs qui seraient mis à la préretraite.

Dans ces ports de Dunkerque, du Havre ou de Marseille les chantiers ont une bien meilleure position du fait du trafic maritime important qui y règne en permanence. Lorsque le port de Brest par exemple transite 1 700 000 tonnes de fret, dans le même temps, le port de Marseille a 80 000 000 de tonnes. C'est autant de bateaux qui entrent au port et sont donc susceptibles de faire des réparations. Par ailleurs ces ports sont situés plus près des centres sidérurgiques permettant une infra-structure industrielle, tandis qu'en Bretagne toute réparation importante nécessite de faire venir les pièces de Paris ou de l'Est.

LA PECHE AUSSI

Comme la pêche est également touchée, ce sont tous les ports bretons dont la situation est critique, que ce soit Saint-Malo qui connaît depuis un an le conflit de la SICCA ; Brest où 2 000 travailleurs sont menacés de licenciement alors que depuis 7 mois la moitié est au chômage partiel ; Concarneau où les chantiers de construction navale ne sont guère en meilleure posture. Ou encore Lorient où l'on a en mémoire les récents conflits aux chantiers de La Perrière. Ou à Saint-Nade tout le personnel sont pressantés. Quant à Nantes, les chantiers Dubigeon ont de gros problèmes et l'on se souvient également du conflit Babcock, entreprise rachetée par les chantiers de l'Atlantique. La Bretagne se singularise donc une fois de plus dramatiquement. 15 000 emplois existent dans la réparation navale en France ; sur dix ports concernés, six se situent le long des côtes Bretonnes de St-Malo à Nantes, soit environ 5 000 emplois...

LES REQUINS MANŒUVRENT...

Dans ce contexte de sous-développement breton, les firmes capitalistes multinationales ont un terrain de choix pour un éventuel rachat des petites entreprises que l'on a laissé végéter dans une situation d'inquiétude pour l'avenir. Les patrons aujourd'hui face à la concurrence, déclarent que seuls la réduction des salaires, la suppression des avantages sociaux acquis par la lutte menée dans le passé par les travailleurs peuvent les amener à pratiquer des prix compétitifs, étant donné que même un éventuel soutien gouvernemental ne sauverait pas la situation comme le déclare M. Gasquet, président des patrons de la réparation navale en France et P.D.G. des A.F.O. Quand l'inquiétude des travailleurs aura suffisamment grande, et qu'ils seront prêts à accepter pour rester en Bretagne les pires conditions de travail, alors les requins du profit, les pirates des grandes firmes multinationales, racheront les entreprises qu'ils auront

menées à la faillite après en avoir tiré le maximum de profits.

ENCORE RATE I...

Quand on pense que la réparation navale a été, et est toujours présentée comme une autre « vocation » (une de plus !) de la Bretagne — ce qu'effectivement elle pourrait être, avec une autre politique et d'autres hommes — on reste confondu devant l'inertie des notables locaux.

Les militants de l'U.D.B. intervenant à la conférence de presse du 11 mai n'ont guère été tendres avec eux ; que ce soit de Bennetot, le député U.D.R., pour qui le problème semble inexistant ; que ce soit Lombard, le président de la communauté urbaine qui se déclarait pourtant jadis « prêt à descendre dans la rue ». Que ne le fait-il pas ? Aurait-il peur d'y rencontrer les ouvriers ? Il est vrai que par les temps qui courent, les manifestations sont quotidiennes, à Brest.

Que ce soit de Poulpique, qui lui, a au moins répondu aux arguments que l'U.D.B. lui proposait ; mais, dit René L'Hostis, avec quelle incompétence ! « Par exemple :

Les gros navires, « fréquenteront davantage la Méditerranée que les abords de la Manche, où les fonds ne leur permettent qu'un accès difficile ». Ceci démontre une incroyable méconnaissance du domaine maritime. Et le Batilus ? Pétrolier de 520 000 tonnes qui vient finir ses travaux à Brest à la fin du mois ! M. De Poulpique ignore qu'un pétrolier qui se fait réparer est allégé, vide de pétrole et que son tirant d'eau est très faible. Il se sert de ce faux argument pour dire que les pétroliers étrangers ne viendront pas à Brest. Il ignore également que sur dix bateaux qui viennent se faire réparer à Brest, huit sont étrangers. Il est ahurissant de voir que de tels notables prétendent défendre les intérêts de la Bretagne, et l'on comprend aisément pourquoi nous sommes dans une situation de sous-développement. On pourrait citer d'autres notables concernés par nos problèmes qui sont aussi incompetents, tels que Fréville ancien président du conseil régional d'Ille-et-Vilaine, face au conflit de la SICCA ou Morice à Nantes, etc... Nous sommes gâtés ! »

Car des solutions existent, encore faut-il des hommes compétents pour les faire appliquer...

Quelles sont ces solutions ? A la conférence de presse, René L'Hostis a donné trois exemples.

1) Les ports bretons doivent être autonomes au même titre que Le Havre, Marseille.

2) En matière de Réparation Navale, l'Etat capitaliste français doit prendre en charge tous frais d'infra-structures portuaires, (quand on sait que la chambre de commerce de Brest vient d'augmenter de 25 % le prix de location des quais et de la cale sèche).

3) La création d'un port franc à Brest est une décision qui ne remettrait même pas en cause le système capitaliste et s'inscrirait dans le cadre économique d'une Europe capitaliste où la Manche est encombrée et les ports du Nord saturés de trafic.

RELAIS CHAMPENOIS
chez henry
5, rue Colbert - 56100 LORIENT
GUINNESS PRESSION
Ouvert jusqu'à 2 h du matin

NAUTISME - MOTOCUB
B. DOLLIU - 21, rue du Noros
29110 CONCARNEAU
Tél. 97.12.05

"AN DIVIZ"
Bar Folk Soirées les vendredis
SPÉZET (93-83-14)

C'EST une bataille qui s'est brusquement engagée, en 1975, quand les chantiers de réparation de pétroliers ont vu leur activité menacée. Une bataille brutale, qui se soldera par la mort des plus faibles.

Dans les années 1972-73-74, le transport pétrolier a connu son apogée, plusieurs compagnies maritimes n'ont pas hésité à affréter de plus en plus de navires, pour des tonnages de plus en plus importants. Les chiffres suivants issus de l'officielle publication « Llyod's Review » le montrent bien :

- En 1971, 86 pétroliers ont été commandés
- En 1972, 97 ;
- En 1973, 249 ;
- En 1974, 206 ;
- En 1974, 60 ;

Par ailleurs, le nombre de chantiers n'a cessé d'augmenter également pour faire face à la demande en construction et en réparation : chaque pétrolier devant normalement effectuer au moins un arrêt technique pour visite, chaque année. Et l'on a vu se créer les chantiers de El Ferrol, Brest, Dunkerque, Lisnave, Setenave, Rotterdam, ou Dakar et Dubaï en cours de réalisation en ce moment, et qui jalonnent la route maritime d'Europe au Golfe Persique.

La capacité de construction de navires dans les chantiers du monde entier a également progressé de manière spectaculaire dans les années 70 à 75. En 1973, seul un chantier pouvait construire des pétroliers de 100 000 tonnes, ou un an après, en 1974, 34 chantiers répartis dans 12 pays différents atteignaient cette capacité, et l'on a vu au début de 1976 les chantiers de l'Atlantique en Bretagne, mettre à flot le Batilus, pétrolier de 520 000 tonnes !

Aujourd'hui plusieurs centaines de Super-Tankers sont à l'arrêt, désarmés

dans des rades-abris d'Europe Occidentale ou dans les fjords de Norvège. Plusieurs compagnies pétrolières éprouvent de grosses difficultés tels les armements Libériens Olympique ou Colocotronis, ou la Shell anglaise par exemple ? On peut même assurer que pratiquement toutes les compagnies sont touchées.

Des militants de l'U.D.B., ouvriers ou employés de la réparation navale dans divers ports de Bretagne (Brest, St-Nazaire, Nantes, Concarneau) ont tenu une conférence de presse au local de notre parti, le mardi 11 mai, pour attirer l'attention sur cette crise grave dont les travailleurs bretons, une fois de plus risquent de faire les frais.

René L'Hostis, du port de commerce de Brest, conteste que cette crise soit uniquement la conséquence de la situation mondiale ; c'est bien plus l'anarchie et le manque de planification du système capitaliste qui est en cause.

« En 1976, la situation est la suivante : presque tous les chantiers de la réparation navale tiennent le coup à des degrés divers, et se regardent en chiens de faïence pour voir quel est le premier qui disparaîtra permettant ainsi aux autres de conserver l'espoir d'être opérationnels lorsque dans quelques années en 1980 ou en 1986, la consommation pétrolière ayant augmenté régulièrement, l'offre en transport correspondra à la demande en pétrole, ce qui permettrait à tous les pétroliers existant aujourd'hui de tourner, donc de réparer (dans la mesure où d'autres navires ne seraient pas construits d'ici là, ce qui malheureusement ne sera pas le cas). Alors nous retomberons à nouveau dans le même problème. Les chantiers les plus avantagés sont d'évidence, les plus gros, situés dans des pays où il existe une politique volontariste de construction, de réparation navale. C'est le cas au Pays-Bas ou en Grande-Bretagne où l'Etat prend en charge les infra-structures portuaires qui lui appartiennent, faisant cadeau

BAHUON-LORIENT ou l'édifiante histoire d'un patron de choc

QUAND il entend le mot syndicat, le patron d'un atelier de serrurerie et de constructions métalliques de la zone industrielle de Keryado à Lorient, M. Louis Bahuon, attrape un coup de sang. Le lundi 17 mars 1975, dans cette entreprise de la société libérale avancée giscardienne, ledit Bahuon insulte verbalement le suppléant du délégué du personnel et, s'agrippant à sa combinaison de travail, lui arrache une poche. Le délégué titulaire intervient et tente de calmer son employeur. Il est lui aussi insulté et frappé violemment contre un mur. Tous les travailleurs de l'atelier sont témoins de cette scène au cours de laquelle le délégué C.G.T. est blessé à un doigt. Il porte plainte pour violences. Il est bien convoqué au commissariat où on lui demande s'il maintient sa plainte. Réponse affirmative. Depuis, plus de nouvelles.

Le 27 octobre, le délégué en question qui se trouve dans le bureau du patron pour lui demander des explications sur la présence de tracts écrits de sa main sur le panneau réservé aux représentants du personnel est expulsé par la force par la famille Bahuon, le père Louis et l'un de ses fils. Dans l'altercation, le sous-main en verre du patron est brisé. Cette fois, c'est M. Bahuon qui porte plainte pour « violences légères » (sic). La machine judiciaire semble alors fonctionner à une vitesse supérieure : un mois plus tard, le délégué (qui n'est pour rien dans l'altercation et n'a fait que répondre à la violence de son patron) reçoit une amende de 250 F. Il fait opposition. On retient d'office sur son salaire le prix de la vitre (200 F) et le voici cité le 5 mai devant le Tribunal de simple police de Lorient.

Ces deux épisodes et leurs prolongements illustrent parfaitement la répression sauvage dont sont victimes les travailleurs syndiqués dans cette entreprise.

Triumvirat familial

Qui sont-ils, ces patrons de choc ? Le père d'abord, Louis Bahuon, dit P'tit Louis, membre du conseil d'administration de l'ASSEDIC et vice-président des serruriers de France (sans doute parce qu'on n'a trouvé personne d'autre), est réputé dans son entoura-

ge comme « un homme courageux ». L'éternelle litanie : « parti de rien... arrivé à... ». A quoi, au fait ? Et à quel prix ?

Il est membre du bureau d'entraide des travailleurs immigrés que préside Mme Court, conseiller général R.I. (qui vient d'ailleurs d'avoir beaucoup de mal à se faire réélire), amie intime de Marcellin. Ce n'est pas pour autant que vous rencontrerez un seul travailleur étranger dans son entreprise.

Bahuon a d'ailleurs d'autres relations : quand il arrive que la police ait besoin d'un serrurier (elle n'emploie pas que des plombiers) c'est à lui que l'on fait appel. D'où sans doute son mépris pour les lois sociales les plus élémentaires, qu'il ne respecte jamais, ce qui ne l'empêche pas de n'être jamais poursuivi.

En 1953, un mouvement de grève avait secoué l'entreprise Bahuon. Elle avait duré un mois. Bahuon n'avait pas cédé : Il avait tout simplement fermé l'usine. Un serrurier, c'est fait pour ça. Et puis, pendant 20 ans, plus aucun « problème » : une main d'œuvre docile et peu exigeante composée essentiellement de jeunes. Les anciens, ceux qui avaient de l'expérience, préféraient aller voir ailleurs si Bahuon ne s'y trouvait pas.

Après le match, Papa paie sa tournée...

Son fils Gérard, bientôt 39 ans, dans l'entreprise depuis 12 ans, semble avoir pris de la graine. « Bien que salarié de l'entreprise, écrivait-il en novembre dernier dans un tract-fleuve affiché illégalement sur le panneau syndical et distribué largement à ses « chers collaborateurs et amis », ce n'est qu'incidemment que j'ai pris connaissance de la prose qui vous a été distribuée par nos délégués du personnel, et c'est en cette qualité de membre du personnel que je me permets de faire cette communication. » Suivaient des propos animés d'un anti-communisme primaire visant la C.G.T. et ses représentants. C'est ce « membre du personnel » que les délégués C.G.T. trouvaient en face d'eux quand il s'agissait de rencontrer la direction. Depuis qu'il a, avec son père et l'aide de quelques bons ouvriers réussi à exterminer le syndicat C.G.T. dans son en-

treprise, on peut le voir chaque semaine jouer, avant-centre ou libéral, dans l'équipe de corpo de foot-ball. Un bon patron, quoi...

Après le match, Papa paie sa tournée. Il est beaucoup moins généreux quand il s'agit de respecter la convention collective en matière de salaires.

Quant au troisième membre de ce triumvirat familial, Michel, qui vient d'avoir 36 ans, c'est depuis 11 ans le dessinateur de l'entreprise. Beaucoup plus discret que le reste de la famille, il est tout aussi efficace. Sur les stades, il lui arrive d'arbitrer de la touche : gare à ceux qui se mettent en avant !

Le profit, ça le connaît...

C'est en juin 1973 que, mécontents de leurs salaires et de leurs conditions de travail, les travailleurs de l'entreprise Bahuon décident de créer un syndicat. On les comprend : pas un seul d'entre eux ne fait moins de 50 heures par semaine, les heures supplémentaires ne sont pas payées au tarif en vigueur, et les salaires n'atteignent même pas le minimum de la convention collective. Les plus jeunes, même titulaires d'un C.A.P. (pourtant difficile à obtenir puisque Bahuon fait parti de la commission d'examen) sont payés comme l'on dit avec un lance-pierres, très largement au-dessous du S.M.I.C., et comme à une certaine époque on comptait en moyenne dans cette entreprise pilote deux apprentis

tion de Lorient et, ma foi, les affaires pour lui n'ont pas trop mal marché.

Le 15 octobre 1973 : 15 voix sur 16 pour la C.G.T.

Des élections sont organisées, et le 15 octobre 1973, par 15 voix pour 16 votants et 23 électeurs, un délégué C.G.T. est élu. Il a 20 ans, travaille depuis décembre 72 dans l'entreprise et a bénéficié d'une dérogation de l'Inspecteur du Travail (et d'ailleurs de l'accord du patron). La loi sociale est respectée pour une fois. Et c'est pourquoi sans doute Bahuon se déchaîne. Désormais il ne s'adressera plus au délégué que par des insultes. Dès le mois de décembre, les affiches et tracts syndicaux de la C.G.T., apposés légalement sur les panneaux pourtant, sont régulièrement recouverts des tracts injurieux et grossiers du patron. Un patron qui a la manie d'écrire à propos de tout et de rien et qui ne respecte rien, pas même l'orthographe (mais peut-on le lui reprocher ? Si pour avoir son C.A.P. un minimum est nécessaire, il n'est pas indispensable de connaître l'orthographe pour être patron). Voici un exemple de la prose patronale : « La bourgeoisie est un vain mot. Il y a ce qui travaille et ce qui regarde travailler. Il est regrettable de



Le Peuple Breton

pour un ouvrier, on voit quel pouvait être le profit pour le patron. Le profit, d'ailleurs, il connaît. Il ne fait que ça depuis qu'a commencé la reconstruc-

constate que ceux qui ne font rien voudraient profiter de ce que les autres

(Suite page 7)

CHIFFRES POUR UN COMBAT

3 M signifie Minnesota, Mining and Manufacturing. Son groupe français a envoyé au Peuple Breton, comme à l'ensemble de la presse ses résultats pour 1975.

On appréciera en particulier la dernière ligne dont le département des relations publiques de 3M-France ne semble pas peu fier...

RESULTAT 1975 DU GROUPE 3M FRANCE exercice de 12 mois clos le 31 octobre 1975j

Le chiffre d'affaires du groupe 3M France (3M France, Photo 3M France, Laboratoires Pharmaceutiques 3M, 3M Atlanticolor et France-Applications) s'est élevé pour 1975 à 1 milliard de francs (1 063 millions de francs), soit une augmentation de 5,5 % par rapport à 1974 avec 1 007 millions de francs.

Le chiffre d'affaires à l'exportation a atteint 210 millions de francs contre 209 millions de francs en 1974, soit une progression de 0,7 %.

Les ventes à l'exportation représentent ainsi presque 20 % du chiffre d'affaires total.

Durant cette période, les effectifs sont passés de 4 197 à 3 943 personnes.

Information diffusée par Arnaud de LEYSSAC



BAR ECOSSAIS

bar d'ambiance

bières étrangères

243, Rue JEAN-JAURES - BREST - tél : 02 20 08



LE TREZ-HIR
creperie

En
Daou
Di



SALON DE THÉ
BAR BRETON
DÉGUSTATION
CRÊPES A EMPORTER
Tél. 89.30.23

LA SOLIDARITÉ BRETONNE

DEPUIS la publication, le mois dernier, de notre 6^e liste de signatures, Dominique Crochard et Gérard Coriton ont été remis en liberté. Seul Pierre Loquet, arrêté depuis six mois reste emprisonné, et, de la grande rafle d'octobre 1975, il ne demeure plus rien ! C'est dire sur quelles bases sérieuses elle avait été faite, sur quels faits matériels on a emprisonné, dans un grand fracas publicitaire, une vingtaine de militants bretons. Ce qu'on a tenté de faire apparaît clairement : porter le dis-

crédit sur des Bretons engagés ; tenter, en portant atteinte à leur honorabilité personnelle, de détruire un mouvement qui s'amplifie et qui réclame, avec une insistance croissante, les droits légitimes d'un peuple.

Il n'empêche que Pierre Loquet reste seul en prison ; comme si l'on voulait faire de son cas un symbole. Malade, ayant entrepris une grève de la faim, sa situation morale et matérielle s'est considérablement dégradée.

Obtenir sa libération est un objectif urgent. L'U.D.B. a choisi de lancer, il y a sept mois une campagne de signatures publiques et d'aide matérielle aux détenus. Le nombre des signatures reçues, leur rythme d'arrivée, qui est bien supérieur à nos possibilités de publication dans cette page, ont été des moyens puissants et efficaces opposés à la politique d'intimidation du pouvoir.

Mais nous n'aurons de cesse que tous les prisonniers soient li-

bres ! Il faut donc plus que jamais signer et faire signer la pétition publique, il faut continuer à faire parvenir vos dons. La libération des prisonniers aura été le résultat de la somme de ces petites actions individuelles (1).

(1) Pétitions, chèques, lettres aux détenus, sont à adresser au Peuple Breton, B.P. 304, 29273 Brest Cédex. Nous tenons également à votre disposition des feuilles de pétition.

7^e LISTE

Nous, soussignés, demandons solennellement :

- la libération immédiate de tous les Bretons actuellement emprisonnés pour des motifs politiques ;
- la fin immédiate des procédures judiciaires exceptionnelles actuellement en cours.



Solidaires de P. Loquet, André Le Gall et Bertrand Quiviger font la grève de la faim à Lorient depuis le 5 mai.

G. JAUNAS, 44 Orvault
DAUMOINS, 44 Nantes
BOULERIE, 44 Nantes
N. NICOL, 44 Nantes
EPOUDRY, 44 La Chapelle-sur-Erdre
SAUDEAU, 44 St Julien de Coucelles
F. TASSEL, 22 Pabu
H. JAUNAS, 44 Châteaubault
M. DANET, 56 Vannes
P. LE MAIRE, 56 Vannes
B. LE BOULAIRE, 56 Vannes
G. LE RESTE, 29 Mellac
P. PERILLOU, 29 Mellac
I. ALORY, 22 Fréhel
A. ALORY, 22 Pluvien
I. KOVE, 22 Andel
S. FALEZAN, 22 Pont-Maelvez
X. MARIVEL, 22 Saint-Glen
J. CONNAN, 22 Coadoul
J.P. LAGRIE, 22 Morieux
Y. LE CORNEC, 22 Plénée-Jugon
A. LEGRAND, 22 La Bouillie
Y. DUBOIS, 22 Paimpol
E. BEUZIT, 29 Morlaix
CRENN, 29 Morlaix
N. CROGUENNEC, 29 Morlaix
G. RIVOAL, 29 Pleyber-Christ
T. PLEYBER, 29 Morlaix
H. TANGUY, 29 Morlaix
B. PICHARD, 29 Lannigou
MIGNON, 29 Brasparts
LE BORGNE, 29 Lopérec
JAMBRUN, 29 Plonévez-du-Faou
V. JAMBRUN, 29 Brasparts
R. CHEVALIER, 22 Pleumeur-Bodou
M. CHEVALIER, 22 Pleumeur-Bodou
A.M. CHEVALIER, 22 Pleumeur-Bodou
Y. CHEVALIER, 22 Pleumeur-Bodou
C. FLOHIC, 73 Courchevel
Y. FLOHIC, 73 Courchevel
J. GROSJEAN, 38 Grenoble
A. BREDY, 38 Grenoble
J. GAILLARD, 38 Grenoble
J. CHAROMICHE, 38 Grenoble
T. LONCHAMP, 38 La Tronche
STEPHAN, 29 Brest
F. GWILCHER, 29 Brest
FERREC, 29 Brest
LE DAMANY, 29 Brest

DALE, 29 Brest
DENIEL, 29 Brest
CORLOSQUET, 29 Brest
CALVARD, 29 Brest
H. LE BELLEC, 22 Tréguier
R. LE DCEUFF, 22 Penrenan
F. LE PERU, 22 Confort-Berhet
M.T. LE PERU, 22 Confort-Berhet
A. LE GUILLLOU, 22 Lezardrieux
M.C. DE ST LAURENT, 22 Tréguier
M. CRENN, 22 Perros-Guirec
D. BIET, 22 Perros-Guirec
C. KERMRAT, 22 Tréguier
A. VERIMORE, 22 Trégastel
Y. NEDELEC, 22 Saint-Agathon
J.C. MORVAN, 22 Tréguier
BULTEAU, 22 Tréguier
LE MARECHAL, 22 Tréguier
B. PERROT, 22 Tréguier
J. MERRIEN, 22 Perros-Guirec
S. SAUVAGET, 22 Tréguier
J. THOMAS, 22 Tréguier
J. DERVILLY, 22 Paimpol
M.C. GOURIOU, 22 Lannion
BEAUDRY, 22 Tréguier
D. MAZEO, 22 Tréguier
A. TASSEL, 44 Orvault
ROPIERS, 44 Sainte-Luce
ESTERYRIES, 44 Orvault
MONNEREAU, 44 Bouaye
R. HOUP, 44 Orvault
LARNICOL, 44 Orvault
KERGOAT, 44 Nantes
RUCHAUD, 44 Nantes
Y. DODIER, 44 Nantes
SOUQUET, 44 Orvault
V. SOUAN, 44 Nantes
C. BELLIER, 44 Nantes
J. BEYSSAC, 44 Nantes
M. DANIGO, 44 Rezé
GOUSSEAU, 44 Basse-Goulaine
J.P. QUERO, 44 Nantes
R. CALEDEC, 44 Nantes
M. LORIOU, 44 Nantes
J.P. DANIGO, 44 Nantes
R. BRIAND, 44 Nantes
A. BRIAND, 44 Nantes
J.Y. LEUX, 22 Quévert
J.F. LE HO, 22 Dinan

G. LE RALLEC, 22 Plancoët
M. ANDRE, 22 Plancoët
R. BOURSEUL, 22 Plancoët
A. LAME, 22 Plancoët
D. ROVILLE, 22 Plancoët
R. ALLIOT, 22 Plancoët
R. BASTARD, 22 Plancoët
M. ROVILLE, 22 Plancoët
GUIVARC'H, 22 Plélan-le-Petit
D. BARTHOMEY, 22 Plancoët
BUHAN, 22 Dinan
YVERGNIAUX, 22 Dinan
GUILLLOTIN, 35 Rennes
PELLEAU, 22 Quévert
HUQUET, 22 Dinan
TROUEL, 22 Dinan
LE CHEVESTRIER, 22 Quévert
GUYOT, 22 Dinan
HERVE, 22 Dinan
P. PERRO, 22 St-Cast
HERVE, 22 Dinan
LE CORRE, 29 Ile-Tudy
LE GALLO, 95 Montigny
J.-Y. LE GUEN, 95 Herblay
Y. LE GOFF, 95 Beauchamp
LE VASSEUR, 95 Beauchamp
LE GUENNEC, 95 St Ouen L'Aumône
CALANNE, 95 Magny en Vexin
M. COMPEYRON, 95 Herblay
E. CORDIER, 95 Herblay
Cl. LE GUERN, 95 Herblay
P. RANNOU, 29 Douarnenez
J.P. LASTENNET, 29 Douarnenez
J. BERNARD, 29 Douarnenez
J. SIGNOR, 29 Douarnenez
J.-Y. GALIOT, 29 Penmarc'h
N. DIQUELOU, 29 Trégunc
A. KERDRANVAT, 29 Trégunc
M.A. CABIOCH, 29 Concarneau
C. NEDELEC, 29 Concarneau
C. LE MEN, 29 Trégunc
M.T. NEDELEC, 29 Trégunc
A.M. NICOLAS, 29 Trégunc

A. AR GWENN (Bretagne)
M. KONAN (Bretagne)
E. LEPINE (Québec)
J. WILLIAMS (Pays de Galles)
E. LE BRUN (Bretagne)
C. COUDRON (Bretagne)
A. LE MOIGNE (Bretagne)
M. MARJOT (Bretagne)
J.C. LE BORGNE (Bretagne)
M. BOULCH (Bretagne)
R. DELISLE (Bretagne)
J.J. LOMBARD (Bretagne)
R. STEWART (Pays de Galles)
M. JONES (Pays de Galles)
S. STEWART (Ecosse)
R. GUILLERMOU (Bretagne)
T.C. EDMUND (Pays de Galles)
C. MURPHY (Irlande)
P. JAFFRE (Bretagne)
E. LE BORGNE (Bretagne)
signatures recueillies lors d'une
marche de protestation organisée
à Montréal le 22 mars 1976.

J. GUILLEMET, 22 Plaudren
COLLET, 22 Iffignac
MAUNY, 56 Vannes
BOUDOULOUS, 22 Langoat
A. LE CORFF, 56 Colpo
G. DORE, 56 Pontivy
J. BELZ, 56 Plouharnel
A. ER HOULVENN, 56 Landaul
J.L. LE BELLEC, 56 Pontivy
Y. CAREL, 56 Pontivy
M. JEGADO, 35 Rennes
J.C. KERAL, 35 St-Jean-Brévelay
P. JAN, 56 Baud
D. BOUMER, 56 Baud
LE BOUHART, 56 Locminé
HAMONIC, 56 Locminé

L. THIBAUT, 93 Coubron
P. THIBAUT, 93 Coubron
LE BIHAN, 78 Trappes
A. LE BIHAN, 35 Rennes
CHARLES, 44 Nantes
M. CHARLES, 44 Nantes
P. MANAC'H, 44 Orvault
A. BRANCHU, 44 Orvault
L. HUET, 44 Nantes
J.B. BOUCHER, 44 Nantes
R. FURET, 44 Nantes
J. BOULANGER, 44 St-Herblain
Y. BRUNETIERE, Paris
J. ROUSSEAU, 44 Ancenis
J. FLEVRY, 44 Orvault
P. MAILLARD, 44 Nantes
J. LE COZ, 22 Loudéac
D. AMOSSE, 44 Guéméné-Penfao
B. ALLAIN, 44 Nantes
D. POTIER, 44 Nantes
G. BERTHOU, 22 St-Nicodème
Y. BERTHOU, 22 St-Nicodème
D. LE BARS, 22 St-Nicodème
R. KERVILLA, 22 Lannion
J. LE CORRE, 22 Ploudaniel
C. LE BIHAN, 22 St Nicodème
M. LE BIHAN, 22 St-Nicodème
J. RABALLAND, 22 Kergist-Moëlan
J. MARMAGNE, 22 St-Nicodème
J. QUINIOU, 22 Kergist-Moëlan
A. SCIABARRASI, 38 Vizille
Y. BONNAIRE, 38 Vizille
J.P. TREGOAT, 22 Louannec
C. LEBAS, 22 Perros-Guirec
A. BONEL, 22 Kergist-Moëlan
H. BONEL, 22 Kergist-Moëlan
J.Y. GLOANNEC, 51 Châlons-sur-Marne
G. PARIGOT, 51 Châlons-sur-Marne
BOUTIN, 51 Châlons-sur-Marne
RUTSCH, 51 Châlons-sur-Marne
SARAMITO, 29 Quimper
CERLER, 51 Châlons-sur-Marne
LAVERGNE, 51 Châlons-sur-Marne
RAYNAL, 51 Reims
SCHMITT, S.D.F.
VAILLANT, 51 Reims
F. GUEGUEN, 29 Landerneau
A. GODEC, 29 Landerneau
P. KEREVER, 29 Landerneau
M.C. ROUDAUT, 29 Plouguerneau
V. DO PASSO, 22 Saint-Brieuc
F. BODENNEC, 29 Plabennec
J. DANIEL, 22 Paimpol
P. SALADIN, 22 Tréguier
A. LEROLLE, 22 Tréguier
A. LEROLLE, 22 Tréguier
C. MOREAU, 22 Tréguier
C. MOREAU, 22 Tréguier
M. STEPHAN, 22 Tréguier
J.Y. DION, 22 Plouguernevel
M. DION, 22 Plouguernevel
Y. LASBLEIZ, 22 Tréguier
LARIVAIN, 22 Ploumilliau
Y. MEROUR, 22 Plouguet
J. BARREAU, 22 Lezardrieux
J.N. RICHARD, 22 Pleumeur-Gautier
A. MORVAN, 22 Tréguier
A. LETRILLOU, 22 St-Quay-Perros
J. LEBLANC, 22 St-Quay-Perros
DUBOIS, 22 Penvenan
KERHOUSSE, 22 Tréguier
LE BOURDONNEC, 22 Pédernec
GOASCOCNE, 22 Tréguier
C. DION, 22 Tréguier
F. MARTIN, 22 Penet
GUEGAN, 22 Tréguier
P. LAMY, 27 Cormeilles
L. DUVAL, 56 Baud
M. SCOUARNEC, 56 Pluvigner
CAMENEN, 56 St-Philibert
PICAULT, 56 Port-Louis
LE ROHELLEC, 56 Port-Louis
GUILLEVIC, 56 Belz
MERCEY, 95 Sarcelles

BAHUON-LORIENT

(Suite de la page 5)

font » (sic) Un style de serrurier, quoi ! Particulièrement hermétique.

Menacés d'un chalumeau...

Le 27 décembre de la même année le représentant du personnel éprouve quelques difficultés à exécuter un travail de ferronnerie délicat pour un débutant. Le patron le convoque à son bureau. Nouvelle tactique : le chantage, cette fois. Il lui propose de réapprendre le métier tout en étant payé au S.M.I.C (ce qui est risible, c'est qu'à l'époque il ne touchait même pas, bien que qualifié, ce minimum), de laisser tomber le syndicalisme ou bien de quitter l'entreprise.

Comme c'est l'époque des éternelles et qu'il sait vivre, Bahuon n'y va pas par quatre chemins : le 2 janvier, il envoie au délégué sa première lettre de licenciement.

On a beau se foutre des lois, celles-ci existent néanmoins et l'affaire sera classée par l'intervention de l'inspecteur du Travail (avec qui Bahuon prétendra en d'autres occasions avoir « un accord tacite » au sujet du paiement des heures supplémentaires), du groupement des entrepreneurs et de l'union syndicale de la construction du Morbihan.

Les 21 et 22 janvier 1974, les travailleurs de l'entreprise se mettent en grève, afin d'obliger la direction à répondre aux revendications déposées trois mois plus tôt sur le bureau du patron et auxquelles celui-ci n'a toujours pas daigné répondre. La grève est suivie à 80 %. C'est l'occasion pour les travailleurs de voir à qui ils ont affaire : 15 témoins raconteront en effet ce qu'ils ont vu et entendu :

Le patron surpris par deux fois fouillant dans les vestiaires : c'est le délégué C.G.T. qui est « puni »

Le lundi 4 mars 1974 à 15 h, nouvelle crise : remarque injustifiée de Bahuon au délégué qui répond calmement et poliment aux insultes de son patron. De toute évidence celui-ci cherche à le provoquer. Le délégué ne tombe pas dans le piège. Comme il n'arrive pas à ses fins, M. Louis Bahuon, qui a des manières (tout le monde ne fréquente pas le grand monde) frappe son employé au visage d'un revers de la main. Le délégué, de peur de subir et de faire subir à ses collègues le « contre-coup » d'un procès, ne porte finalement pas plainte.

Voilà quelle est l'ambiance. Le 14 mars, le personnel débraye de 7 h 45 à 10 h. Au moment où les ouvriers réintègrent leur atelier, ils s'en voient interdire l'accès par un patron au bord de l'apoplexie qui avait condamné toutes les issues. Le 18 novembre à 8 h 45, nouveau débrayage pour la satisfaction de leurs revendications. Le patron réplique cette fois en lock-outant 15 de ses ouvriers. Ceux de la C.G.T., bien entendu.

Il faut attendre le 28 novembre pour avoir un panorama plus complet du savoir-vivre de ce patron de combat : à 16 h, ce jour-là, deux ouvriers le surprennent fouillant dans les armoires des vestiaires. Le soir, ils constatent la disparition de revues syndicales leur appartenant.

Le 14 janvier suivant, un mardi, il

c'est celui-ci qui se voit pénalisé d'un quart d'heure !

Insulté et jeté dans les escaliers...

Il y aura d'autres épisodes : ainsi le 9 décembre 74, M. Bahuon ôte du panneau d'affichage un exemplaire du journal de la C.G.T., « le Travailleur du Morbihan » et, le 30 décembre, un huissier de justice constate la présence d'une affiche patronale sur le panneau C.G.T. C'est la période que choisit Bahuon pour licencier le suppléant du délégué C.G.T. et mettre à pied, le 27 janvier 75, l'un des ouvriers qui a eu le malheur de débrayer sur un chantier. Cité devant les tribunaux, Bahuon sera menacé de saisie et sera tenu de rembourser les pertes de salaires subies par son employé qui est évidemment réintégré. Quant au licenciement, il sera refusé. En janvier 75 toujours, nouvel épisode de violence : le délégué est à nouveau insulté et... jeté dans les escaliers.

Bahuon continue : le vendredi 24 janvier on peut le surprendre donnant des devoirs à un ouvrier. Les heures de présence obligatoires de celui-ci ne lui étaient évidemment pas payées. Pas plus que les heures de délégation syndicale des représentants du personnel que l'on envoie quand on le peut seuls sur des chantiers isolés. D'ailleurs, même quand il est à l'atelier le délégué C.G.T. ne peut même pas emprunter ou prêter un outil. Quand de son bureau de verre, le patron ne le voit pas, il vient lui demander de changer de place.

Les « mouchards » en mission chez le saint patron lorientais : Le Béon

A quoi bon, d'ailleurs ? Car, il y a aussi les mouchards, dont on paye les heures supplémentaires d'un coup de muscadet ou que l'on envoie, pendant le temps de travail bien sûr, en mission chez Le Béon, le saint patron des patrons lorientais, pour étudier comment on peut réussir l'implantation d'un syndicat C.F.T.

Comment donc se débarrasser de la C.G.T. ? D'abord en harcelant ceux qui en font partie. Et comme ceux-ci ne semblent pas comprendre, une vague de licenciements « économiques » s'abat sur l'entreprise, visant uniquement bien entendu sympathisants ou militants C.G.T. sans que soient prises en compte situation familiale ou ancienneté.

Bref ! En décembre dernier la C.G.T. est mise en minorité au premier tour. Au second tour, Bahuon arrive à ses fins : l'implantation d'un syndicat C.F.T.

Nous avons rencontré le délégué de la C.G.T. qui a vécu de bout en bout cet enfer (et qui d'ailleurs s'est résigné à quitter l'entreprise entre les deux tours des dernières élections. « Il est certain, nous a-t-il dit que l'implantation de la C.F.T. a été facilitée par les licenciements « économiques » des militants et sympathisants de la C.G.T., licenciements qui ont été entérinés par l'inspecteur du Travail alors que ni l'ancienneté ni la situation de famille n'étaient prises en compte et que quelques semaines, pour ne pas dire menaçait dans la boîte à faire des heures supplémentaires et à travailler le samedi après-midi. M. Bahuon est un

chef d'entreprise qui bénéficie de la considération de son voisinage, de son entourage. Ah... si ces gens voyaient la manière dont sont traités dans son entreprise les travailleurs qui n'ont qu'à accepter chantage, insultes, violences... »

— Mais vous n'avez pas essayé d'intervenir auprès de l'inspecteur du Travail ?

— Si bien sûr. A chaque fois qu'on lui en parlait, la réponse était la même : « Ah ! Bahuon... on connaît... ». Seulement il s'est contenté de refuser les licenciements des délégués du personnel. C'est pourquoi l'estime que l'extermination de la C.G.T. dans cette entreprise a été en grande partie facilitée par l'immobilisme de ceux qui sont chargés de faire respecter la loi. L'inspecteur du Travail, qui a accepté les licenciements « économiques », la justice, qui n'est qu'une justice de classe, qui bloque nos plaintes et accélère la procédure quand il s'agit d'un patron. Si bien que malgré les lois bafouées, malgré les entraves, le patronat s'en tire toujours d'une façon lénigne : chez nous des élections organisées « démocratiquement » qui se sont soldées par la victoire de la C.F.T.

Seuls les syndiqués C.G.T. en effet sont restés logiques jusqu'au bout. Les autres, (ceux qui étaient entre deux bords car il y a aussi les mouchards) ont fait passer la C.F.T., parce que finalement ils n'avaient pas le choix. Ils



Le Peuple Breton

Déjà à Lorient, en 1974...

sont résignés. Le patron menaçait de fermer la boîte. Alors finalement ils acceptent les sous-qualifications, les sous-salaires, les brimades, le chantage. Ils prennent ce qu'on veut bien leur donner.

Partir ou crever ? Non : rester et se battre

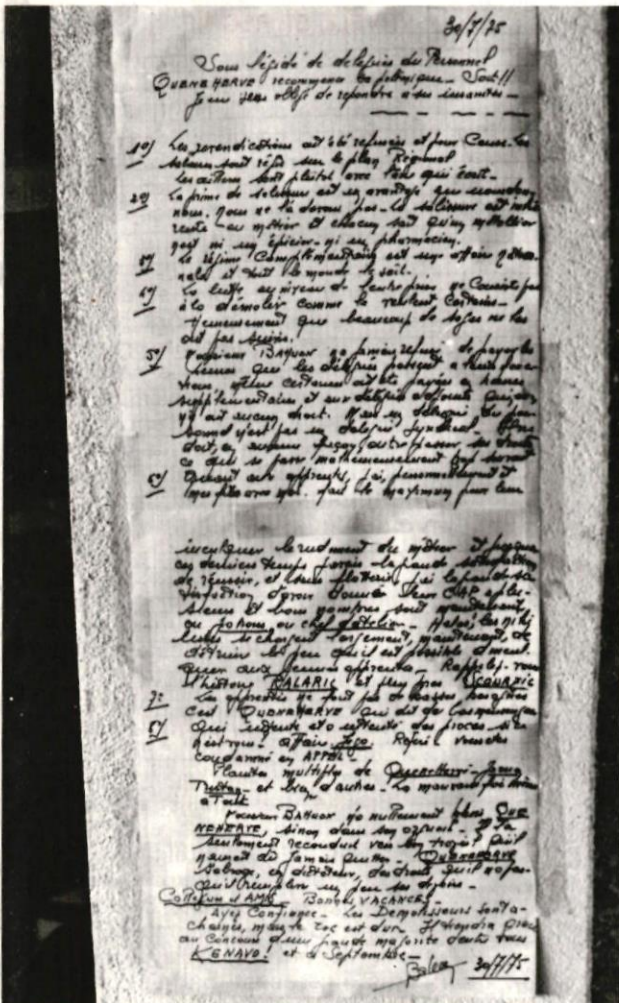
— Finalement, tu as lâché, tu as quitté l'entreprise. Pourquoi ?

— Je ne voyais plus tellement l'intérêt de tenir. Jusqu'à présent j'avais tenu parce que j'avais une raison. Dès l'instant où les camarades de travail qui restaient ne voyaient plus l'intérêt de lutter dans une organisation syndicale, que nous étions largement battus au premier tour, j'ai pensé que ce n'était pas trahir le militantisme syndical que d'abandonner cette bataille. Car ce sera pour moi un acquis, une expérience non négligeable. Mais je resterai travailler chez moi en Bretagne.

Voilà en tout cas la situation qui est faite aux travailleurs bretons par les représentants de la société libérale avancée giscardienne : le mépris, les insultes, les violences, le chantage aux fermetures d'usines.

Il est facile, le choix qui nous est laissé : partir ou crever. Non : rester et se battre !

Cellule U.D.B. de Lanester



Bahuon n'hésite pas à prendre lui-même la plume. Ci-contre un extrait de sa pensée...

leur patron les menaçant d'allumer un chalumeau pour les faire sortir du vestiaire (1). Ses tracts ne lui suffisant plus, Bahuon prend aussi l'habitude de griffonner directement ses insultes et ses commentaires injurieux sur les tracts et sur les affiches C.G.T. apposés sur les panneaux syndicaux.

récidive. Le délégué le surprend, fouillant dans le placard d'un des représentants du personnel (depuis le 2 décembre, la C.G.T. a deux délégués titulaires et deux suppléants). Un comble : après une discussion assez « violente » au cours de laquelle les nerfs du délégué sont mis à rude épreuve,

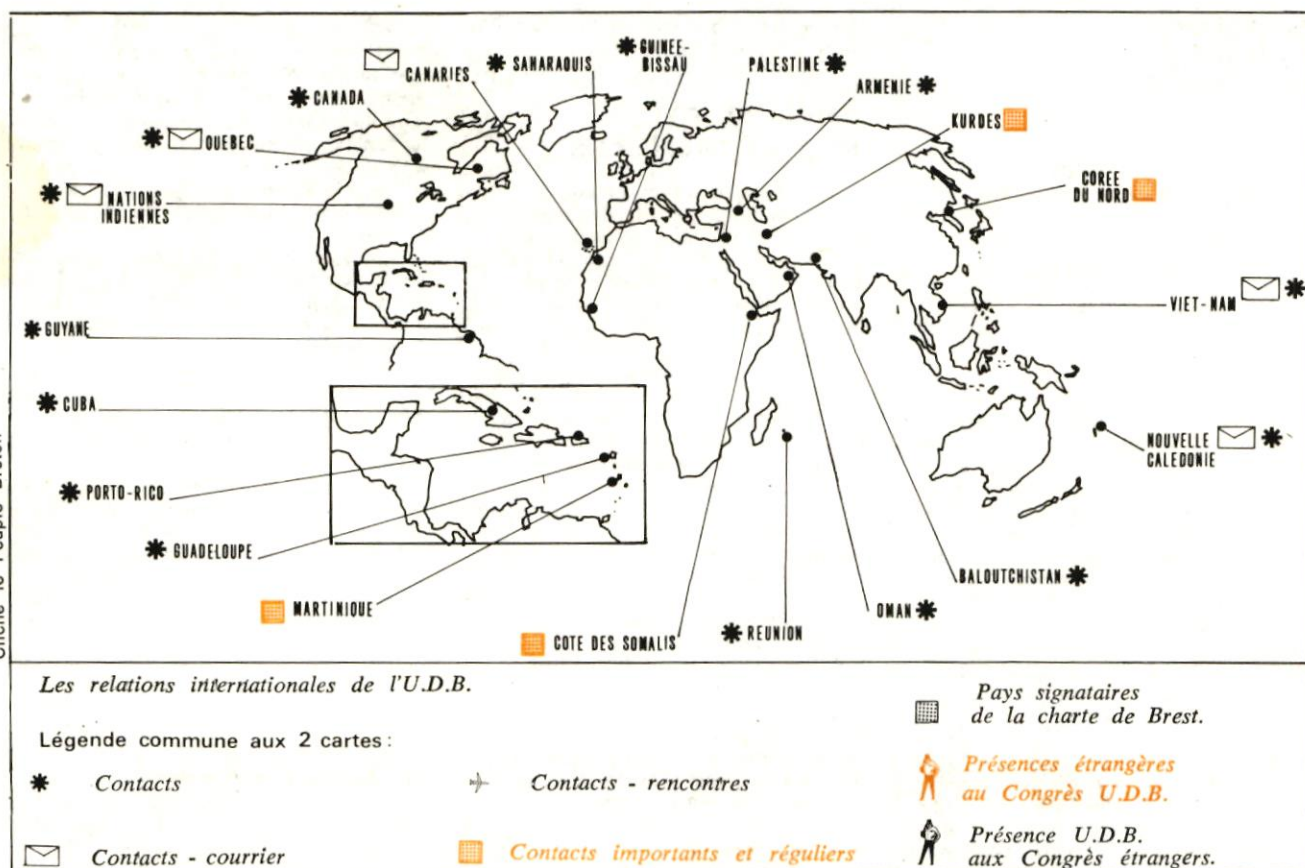
musique

ker-ys

20, place Cornic, MORLAIX

- Disques bretons et importations irlandaises.
- Instruments de musique.
- Livres bretons.

Snobs s'abstenir...



L'IMAGE classique du Breton en bragoù-braz, vaguement autonomiste et plutôt original, amusant et somme toute assez inoffensif, c'est fini ; fini aussi le barde Milbéo, tirant théâtralement son chapeau à guides sur fond d'hermine et de grasse duchesse des Bretons de Paris engoncée dans le velours. Finie cette proclamation grotesque et hautement conservatrice d'une « petite patrie » toute modeste et reconnaissante envers la grande.

Cette déification d'une Bretagne rêvée, tout aussi coupée du peuple que du reste du monde n'a pas résisté au passage à gauche, dans les années soixante, de la revendication bretonne. La représentation d'un mouvement breton replié sur lui-même, incapable de se hisser au-dessus d'un simple provincialisme n'a été, en fait que rarement imposée par les militants bretons eux-mêmes, sauf peut-être dans la préhistoire, qui date de cent ans, de leur revendication politique. Elle fut bien souvent due à leurs adversaires, et l'accusation de chauvinisme, si elle fut rarement méritée, ne fut pas la moins employée. Quant au dessein prêté généreusement aux militants, même progressistes, de « vouloir revenir à l'ancien régime », « au pouvoir médiéval des provinces », « à l'obscurantisme d'avant la révolution de 1789 », il n'y a guère longtemps qu'on a cessé de nous l'adresser : et ce n'est pas le P.C.F., qui en usa largement, qui nous démentira !

« ALLEZ-LES-VERTS ! »

C'est toujours un moment délicieux de s'entendre traiter de chauvin, sous prétexte de se réclamer de la Bretagne, par celui qui vous dit « Je suis Français, moi, Monsieur ! », et qui s'en va, en conséquence, soulager son trop-plein de patriotisme au cri de « Allez-les-verts ! ». Quant à la remarque, cent fois entendue, « Pourquoi remettre les problèmes en avant, au moment où l'on construit l'Europe ? », elle aurait tendance à faire sourire si elle n'en disait long sur la puissance de persuasion des gens au pou-

voir : la télé, la radio, l'école même ont ainsi imposé l'idée que tout progrès passe obligatoirement par « l'Europe ». Entendez bien sûr l'Europe capitaliste, l'Europe des trusts, l'Europe qui condamne les paysans au nom de la rentabilité, qui accroît le chômage au nom des concentrations d'entreprises. Etes-vous adversaire de ce système ? : on vous regarde comme un attardé de l'histoire. Proposez-vous, à l'inverse une Europe des travailleurs, respectant les divers peuples qui la composent ? On vous suspecte de travailler au démantèlement de l'Etat.

Car enfin, ce sont bien les mêmes gens qui nous accusent de repli sur nous-mêmes et qui voient en toute activité politique « la main de l'étranger » !

UNE CHARTE TRES INTERNATIONALISTE...

Il faut être sérieux : le véritable internationalisme passe par la reconnaissance des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes. On le dit depuis bien longtemps en Bretagne : entre les deux guerres, à une époque où la politique coloniale de la France ne soulevait nulle réprobation, même à gauche, des militants bretons publiaient des études sur l'Algérie et l'Indochine, remettant en cause la négation des cultures autochtones et réclamant leur émancipation.

A la création de l'U.D.B., en 1964, alors que certains de ses militants avaient participé à la lutte du FLN, que d'autres, appelés en Algérie, avaient compris le genre de guerre qu'on leur faisait faire, un pas de plus était franchi pour sortir le combat breton des limites de la péninsule. La charte du nouveau parti consacrait plusieurs de ses treize articles à situer sa position internationale, condamnant tout racisme — ce qui n'était pas un luxe à l'époque, ni d'ailleurs maintenant. L'U.D.B. réclame aussi l'intégration des peuples européens et s'affirme solidaire des peuples opprimés face à l'impérialisme, cause de leur aliénation sociale, culturelle, économique et politique. Et cette solidarité n'est pas uniquement verbale, comme le montrent ces cartes de ces pages...

Peuple de 3 500 000 hommes, dont la culture se bat le dos au mur, les Bretons en sont à la défensive et ils ne risquent guère de se mettre à pratiquer un nationalisme agressif. Nous avons au moins cette chance : quand des Bretons ont été les agents de l'impérialisme, ils l'ont été au nom d'une France capitaliste et conquérante, pas en celui de la Bretagne !

« AUX SEPARATISTES REUNIS »

Ridicule quand on l'adresse aux Bretons, le reproche de repli sur



L'U.D.B. était présente au Congrès 76 du Sinn Féin à Dublin.

L'un pas sur

soi devient grotesque quand on le fait à des peuples coupés en deux par une franchise arbitraire : les Catalans d'Espagne ne peuvent avoir d'activité politique en Catalogne-Nord, ni les réfugiés basques du sud en Euzkadi-Nord. Bien plus, quand des Basques du Sud et des Basques du Nord se réunissent, l'accusation qui leur est faite, tant par la France que par l'Espagne est celle de **séparatisme** ! Ces arguments, qui sont ceux de gens aussi sérieux, ou du moins aussi haut placés que M. Ponia-towski sont repris dans d'autres domaines : que la marée noire de l'Urquiola menace le Pays Basque du côté espagnol est jugé simplement gênant pourvu qu'elle ne touche pas le Pays Basque Nord, c'est-à-dire la France !

STIVELL ET REGINE

Admettons un instant qu'on se mette à faire chez nous, à la gloire de Rennes ou de Nantes, ne serait-ce que le centième des chansons qu'on entend sur les radios, et qui ont Paris comme sujet. Qui n'entend déjà les sarcasmes et les protestations indignées ?

Qu'un chanteur breton soit interviewé et c'est moins au contenu de sa musique qu'on s'intéresse qu'à cette étrangeté qu'il présente et qui est simplement de ne pas s'intégrer à un parisianisme assimilé bien évidemment à l'universel. On n'aura pourtant pas la cruauté de comparer longuement le chauvinisme provincialiste de Stivell à l'universalité radieuse de ... mettons Régine...

On fera simplement remarquer que dans le domaine littéraire, Youenn Gwernig publie en trois langues, que Paul Keineg, actuellement aux Etats-Unis, fait connaître à la Bretagne les traductions des poètes américains, qu'Anjela Duval lit Tagore en revenant de traire ses vaches...

Bref la Bretagne, si elle est une presqu'île, n'est pas une île intellectuelle : c'est à Brest que se sont rencontrés il y a deux ans des représentants Irlandais, Bretons, Galiciens, Basques, Catalans et Gallois. Ils ont signé la « charte de Brest » et sont parfois présentés comme « l'internationalisme des peuples opprimés » !

Après ça, s'il vous plaît, n'allez pas nous parler de « restituer les anciens privilèges des vieilles provinces ». C'est quand même à plusieurs niveaux au-dessus qu'a lieu le débat.

Jean Guéguénat.

U.D.B. parti ouvert le monde

Les délégations étrangères au XIII^e
Congrès de l'U.D.B.



Cliché le Peuple Breton

La Salle du Congrès U.D.B. du Mur-de-Bretagne était décorée des emblèmes nationaux des délégations étrangères.

C'est souvent à l'occasion du Congrès national de l'U.D.B. qu'on mesure le mieux le rôle international et la représentativité de notre Parti. Cette année encore, de nombreuses organisations ont tenu à nous assurer de leur solidarité et de leur soutien, de l'Union Internationale des Etudiants (Prague) nous souhaitant « bon succès dans votre travail » au Parti des Travailleurs du Québec rappelant que « dans notre lutte commune contre l'impérialisme et le colonialisme, la force motrice et dirigeante de la lutte de libération nationale de nos peuples ne peut être que la classe ouvrière ». Nous ont encore adressé des messages : les **Minority rights groups** (Londres), les **Scottish republican clubs** d'Easterhouse et de Glasgow, le **Parti socialiste jurassien**, le **M.P.A.I.C.** (Canaries), le **Clan na'h Eirann** (organisation socialiste des émigrants irlandais en Grande-Bretagne). Cependant que la branche allemande de la Jeunesse européenne fédéraliste

nous assurait que « l'Europe doit s'établir en partant de la volonté des peuples concernés qui doivent sauvegarder leur identité culturelle, économique et sociale », le **Parti progressiste martiniquais** (dont nous publions intégralement le beau texte) apportait à notre Congrès le salut des peuples d'outre-mer.

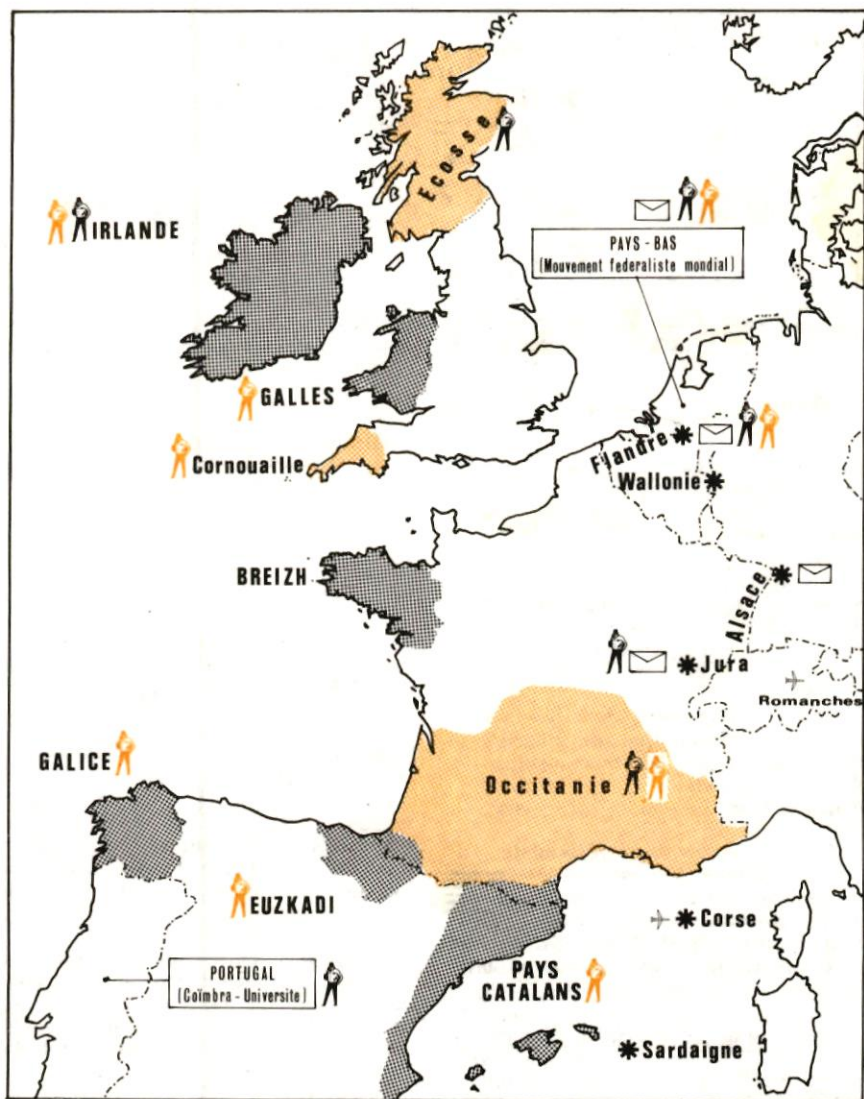
Mais l'importance du 13^e Congrès de l'U.D.B. se mesure aussi au nombre des camarades étrangers qui, malgré les difficultés de communication et le coût des voyages, étaient présents à Mur-de-Bretagne, intervenant à la tribune, présentant leur stand d'information et de propagande et apportant tangiblement la preuve de leur solidarité internationaliste. On trouvera ci-contre la liste des **10 organisations** représentées et (faute de place) seulement quelques extraits des interventions.

R.L.

chemisier habilleur

35, rue Jean-Jaurès, Brest-t. 44 14 54-c.c.p. 2009-12 Rennes

colin



Cliché le Peuple Breton

Les relations européennes de l'U.D.B.

PARTI NATIONALISTE CORNOUAILLAIS

Représenté par son président et une délégation de militants, le Parti cornouillais avait annoncé sa venue dans la presse (cf. Ouest-France du 25 mars). Il témoignait par sa présence du renforcement des liens interceltiques entre des peuples que l'histoire et les luttes actuelles rendent très proches.



D.R.

JEUNESSES FEDERALISTES MONDIALES

Elles étaient représentées par Lucien Harmegnies, membre du Conseil international du parti socialiste belge qui intervint l'un des premiers à la tribune du Congrès.



D.R.

CYMRU GOCH

Comme l'année dernière, nos camarades du « Pays de Galles rouge » avaient confié à Meic Stephens le soin de représenter leur Parti au congrès de l'U.D.B. Avec sa fougue habituelle, Meic sut faire partager à toute l'assistance sa confiance dans les progrès inéluctables de la revendication nationale galloise, indissociable de la lutte pour le socialisme dans un pays où existe la tentation du nationalisme bourgeois traditionnel. La leçon fut d'autant mieux entendue que Meic termina son intervention par quelques mots amicaux en breton.



D.R.

Nevez
Diffusion

distribution
de
disques
livres
cassettes

disques

Yvon Etienne Gérard Ducos Bernard Benoit Gilles Servat Clau de Leroux Menu Lannhuel Les Aventuriers Tri-Yann Folkdove An-Ere d'Argy Patrick Sirhugues Kas Dei et Kanerien An Hu elgoat

importations irlandaises et anglaises

Chieftains Clannad Sean O'Riada Tony Mc Mahon Wolfe Tones Du bliners Skara Brae Waterson's Bob Davenport

livres

Xavier Grall Alain Guel C. Le Moirier D'Erme Gérard Ducos Gilles Servat

productions KELENN IRIS NOROIT GAELINN CLADDAGH TOPIC DOLPHIN catalogue sur simple demande:

Nevez
Diffusion

lattelou 29 290 milzac tél...
(98) 89 51 42

(Suite page 10)

Les délégations étrangères à Guerlédan II (suite de la page 9)

UNION DU PEUPLE GALICIE

En plus d'un message du Comité central de l'U.P.G. au Bureau Politique de l'U.D.B., nos camarades adressèrent au Congrès le « fraternel salut » de leur Parti : « Votre 13^e congrès a lieu au moment où le capitalisme international et ses vieilles structures politiques de domination se trouvent dans une phase critique.



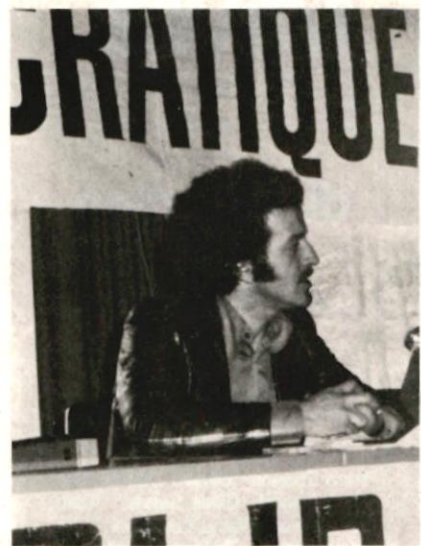
Nous assistons, camarades, à l'inefficacité de la démocratie formelle dans ses tentatives de neutraliser l'affrontement entre les aspirations populaires et les intérêts de la bourgeoisie.

Tout particulièrement dans les situations où l'exploitation de classe se traduit à travers les mécanismes de l'oppression nationale exercée au moyen des Etats bourgeois européens...

Ni les technocrates réformistes, ni un quelconque idéalisme petit-bourgeois ne peuvent sérieusement expliquer que le nationalisme révolutionnaire, l'affirmation des Patries opprimées, ne soit pas une tâche inéluctable du prolétariat des différents pays...

Camarades de l'U.D.B., depuis la Galice clandestine de tous les jours, nous vous envoyons notre confiance solidaire afin que vous renforciez votre lutte pour une Bretagne libre et socialiste car nous sommes conscients que l'Europe des peuples est actuellement à l'ordre du jour et pour ce, nous serons présents jusqu'à la victoire.

MOUVEMENT REPUBLICAIN IRLANDAIS



Mac Aliden, du Sinn Féin

L'orateur du « Sinn-Fein » et de l'I.R.A. (officielle) profita de ce que notre Congrès se tenait le jour de Pâques pour nous lire la déclaration solennelle qu'au même moment en Irlande les membres du Mouvement Républicain lisaient dans tout le pays aux manifestants rassemblés pour l'anniversaire du soulèvement national de Pâques 1916. Cette déclaration dénonçait avec vigueur les « monstres du nationalisme droitier de l'I.R.A. provisoire qui, par ses meurtres et ses exactions, divise les travailleurs irlandais et « consolide l'emprise de l'impérialisme sur l'Irlande entière ». Le lien entre la lutte contre le fanatisme dans le nord et le combat contre la réaction sociale au sud est un élément essentiel du travail politique de nos camarades du Mouvement Républicain Irlandais.

VOLKSUNIE JOUNGEREN

La Jeunesse flamande qui avait récemment reçu l'UDB à Gand représentait pour la première fois à l'un de nos Congrès les espoirs démocratiques du peuple flamand colonisé par l'Etat capitaliste belge.

GAUCHE CATALANE DES TRAVAILLEURS ET PARTI SOCIALISTE DE LIBERATION NATIONALE DES PAYS CATALANS (Provisoire)

Après avoir présenté l'état actuel de la lutte dans les Pays catalans, nos camarades s'adressèrent ainsi au congrès : « Vous, Bretons, un peuple qui lutte comme le nôtre pour sa libération ; vous, en particulier militants de l'U.D.B., membres d'un parti révolutionnaire conscient de ses tâches internationalistes, vous avez donné des exemples de solidarité avec nos luttes au moyen de l'aide directe et de l'information sur notre situation.



D.R.

Nous réclamons... une fois de plus de vous, votre solidarité révolutionnaire, de la même façon que nous vous offrons la nôtre. Il faut que les liens entre nos partis et le vôtre soient de plus en plus étroits, comme moyen nécessaire pour la libération... »

LUTTE OCCITANE

Dans son intervention que, comme plusieurs autres délégations, il distribua au Congrès, l'orateur occitan déclarait notamment : « Nous commençons à avoir l'habitude des ralliements et des déclarations démagogiques de partis hexagonaux qui ne parlent de nous que dans un souci d'efficacité électorale et par opportunisme tactique. Car, si nous pouvons parfois mener des actions communes avec des militants de la gauche hexagonale, nous voyons bien que ce sont eux qui, sur la question du socialisme et des nationalités sont pleins de contradictions et que leur débat interne sur ces questions est loin d'être clair. Comment peut-on en même temps soutenir les luttes régionales en Occitanie et déclarer superbement « tout ce qui est national est notre », lutter contre l'exploitation de l'uranium à Lodève et défendre la filière française du nucléaire parce qu'elle est française... ? »



D.R.

PARTI SOCIALISTE DU PEUPLE BASQUE

Nos camarades basques de l'E.H.A.S., signataires de la Charte de Brest, représentaient à notre congrès, la lutte héroïque des travailleurs et des gudaris d'Euzkadi. Ils avaient profité de leur venue en Bretagne pour nous présenter la nouvelle formule de leur journal « Le Peuple basque » (Eskualdunak) : un magazine mensuel, moderne, fort bien présenté et rédigé en trois langues : basque, espagnol et français.



D.R.

unico
LIBRE SERVICE

Pierre QUÉMENER
29218 Huelgoat - Tél. 93.71.11.

Lettre du Parti progressiste martiniquais à l' U.D.B. à l'occasion de son XIIIe Congrès

Chers Camarades, frères de combat,

Le Parti Progressiste Martiniquais a reçu, votre lettre du 8 mars dernier, l'invitant à déléguer à votre 13^e Congrès des 17 et 18 avril un ou plusieurs observateurs. C'est une époque où, malheureusement, il ne nous sera pas possible de distraire de la Martinique un Responsable de notre Comité National, si grande pourtant soit notre volonté d'être des vôtres pour mieux connaître votre lutte et votre détermination. Et pour vous faire savoir avec plus de précision ce que nous sommes et quel est, actuellement, notre objectif.

Par l'organe de l'Union Démocratique Bretonne, que nous recevons régulièrement et dont nous citons, de temps à autre, des extraits, nous suivons vos difficultés et la lutte courageuse que mène votre peuple. Grâce au « Peuple Breton », nous faisons connaître aux Martiniquais la répression colonialiste qui s'abat sur les militants d'une Bretagne libre, leur courage, votre solidarité. Et notre peuple ressent d'autant cette répression qu'il en vécue d'identiques. Il sait que l'on n'embaillonne pas une idée et que votre Libération Nationale s'imposera.

Alors quoi faire ?

Il ne faut pas oublier que le Peuple Martiniquais est encore traumatisé par deux siècles d'esclavage, c'est-à-dire de déracinement de la terre natale, de déculturation, d'abrutissement. Et l'esclavagisme est ici et là, parvenu à cet étonnant et criminel résultat : de faire croire à certains des nôtres qu'ils ne pensent rien, qu'ils ne pourront jamais rien, seuls. Qu'ils sont d'éternels orphelins en tutelle.

Désaliéner, démystifier est notre travail de tous les jours.

D'où notre mot d'ordre : Autonomie pour la Nation Martiniquaise, dont on peut dire qu'il se trouve déjà en la « Lettre à Maurice Thorez » écrite par notre leader Aimé CESAIRE, quand il quitta le Parti Communiste Français et qu'il explicitait le colonialisme profond dont nous sommes victimes et dont il faut nous libérer :

« ...Je crois en avoir assez dit pour faire comprendre que ce n'est ni le marxisme, ni le communisme que je renie ; que je réprovoque. Que ce que je veux, c'est que marxisme et communisme soient mis au service des peuples noirs, et non les peuples noirs au service du marxisme et du communisme. Que la doctrine et le mouvement soient faits pour les hommes et non les hommes pour la doctrine ou pour le mouvement. Et bien entendu cela n'est pas valable pour les seuls communistes.

« Et si j'étais chrétien ou musulman, je dirais la même chose. Qu'aucune doctrine ne vait que repensée par Nous, que repensée pour Nous, que convertie à Nous... »

Et vient l'apostrophe :

« C'est assez dire que, pour notre part, nous ne voulons plus nous contenter d'assister à la politique des autres. Au piteusement des autres. Aux rafistolages de conscience ou à la casuistique des autres : L'HEURE DE NOUS-MEMES A SONNE ».

Nous sommes convaincus, au P.P.M., que la prise de conscience nationale surtout dans ce pays où la Bourgeoisie compradore se compromet quotidiennement avec le Capitalisme Français (quand bien même elle est, ponctuellement, victime des Trusts et des monopoles Français), sera plus forte et plus dynamisante parmi les travailleurs. Descendants directs des esclaves, ces producteurs, longtemps enchaînés physiquement, sont, toujours, économiquement exploités, cibles de la répression aux moindres revendications sociales. Nous sommes donc sûrs que, lorsqu'elle aura pris conscience nationale, la classe ouvrière imposera à Notre Nation la voie du Socialisme.

Le P.P.M. n'est pas seul à ce travail. A son initiative, en juillet 1974, s'est constitué le Comité Permanent de la Gauche Martiniquaise, qui comprend neuf organisations, parmi lesquelles le Parti Communiste Martiniquais, la Fédération de la Martinique du Parti Socialiste Français, la Confédération Générale du Travail de la Martinique, la Centrale Syndicale des Travailleurs Martiniquais, la Section Martiniquaise de la C.F.D.T., la Section de la Martinique de la Fédération de l'Education Nationale... Cela constitue, vous l'imaginez, une force considérable, dont l'unité d'action est nécessaire face à la mise en condition dont notre peuple est, chaque jour, victime de par notamment la Radio et la Télévision de l'Etat Français.

La Solidarité effective de nos deux peuples est un des garants du nécessaire maintien de la fraternisation entre le peuple martiniquais et les peuples qui font actuellement la France. Sans une telle solidarité, notre peuple n'aurait pour juger la France que ses fonctionnaires d'autorité, ses Monopoles et ses Trusts colonialistes, sa Police, sa Cour de Sécurité de l'Etat.

C'est donc dire, camarades de lutte et de Décolonisation, combien nous vous remercions de nous permettre d'être des vôtres au jour de votre 13^e Congrès. Et combien nous vous souhaitons fructueux travail.

Nos pensées fraternelles aux patriotes bretons, victimes de la Répression Impérialiste !

Que vive là Solidarité de nos peuples !

en ty eo2
E MONTROULEZ
à ZO GUINNESS DEUZ AR VARRIKENN
à chouchenn TEL : 88.07.65

RESTAURANT — PATISserie — CONFISERIE — SALON DE THÉ

Olivier FAGON

1, place de Viarmes - 11, rue d'Aiguillon - MORLAIX - Tél. 88.20.46

Spécialités Bretonnes et Provençales

AGRICULTEURS OU TOURISTES POUR QUI LA DÉVIATION DE FOUESNANT ?

Il faut désenclaver le pays bigouden, il faut désenclaver la Bretagne. ces derniers temps les notables n'ont que le désenclavement dans la bouche. Désenclaver par rapport à qui et à quoi ?

Encore une fois des agriculteurs risquent d'être sacrifiés sur l'autel du tourisme de luxe.

Une route qui est proposée, dédoublant à 1,5 km de là le CD 44 ne servira qu'à alimenter le pont à péage de Bénodet et à permettre aux touristes venus de l'est d'arriver rapidement par la voie express Nantes-Brest et de s'installer royalement dans le futur complexe touristique de Bénodet Sainte-Marine.

L'enquête d'utilité publique prévoyait pour la route existante : « une modernisation qui s'imposera lorsque le développement touristique atteindra une certaine ampleur ».

Les principes généraux d'aménagement de la nouvelle route sont les suivants : « Elle permettrait de rattacher à la zone côtière et aux secteurs agglomérés plusieurs centaines d'hectares auxquels on ne peut sans doute donner une destination précise dans l'immédiat mais qui peuvent s'avérer extrêmement utiles pour l'extension d'aménagements touristiques dans quelques dizaines d'années. Entre le CD 45 et le futur axe Brest-Nantes, le tracé envisagé est sensiblement parallèle à l'actuel CD 44 (avec un écart d'environ 1,5 km).

Les conclusions de l'enquête d'utilité publique sont que « la construction d'une nouvelle voie entre la région bigoudenne (Pont de Bénodet) et l'axe routier Brest-Nantes devrait permettre de résoudre les problèmes d'écoulement du trafic routier liés aux perspectives d'aménagement touristique de la zone côtière du Sud-Finistère ».

L'enquête complémentaire d'utilité publique stipule que « selon l'article 10 de la loi du 8 août 1962, il sera fait obligation de procéder à un remembrement et aux travaux connexes. L'ouverture des opérations de remembrement suppose qu'elles soient exécutées en fonction des emprises définitives, les propriétaires conservent la pleine jouissance des terrains en attendant les travaux ».

Comme on le voit, ce sont les agriculteurs principalement dans la région de Fouesnant qui seront les plus touchés. Les ingénieurs de la Direction Départementale de l'Agriculture, par l'intermédiaire des ingénieurs de la Direction Départementale de l'Équipement vont imposer un remembrement autoritaire grâce à l'implantation d'une nouvelle route



Le tracé de la future déviation, en pointillé.

De très nombreuses exploitations vont être coupées en deux, rendues inexploitable si effectivement un remembrement n'est pas opéré. Mais quel remembrement et pour qui ? Pour les touristes qui viendront deux mois de l'année. Une fois de plus, les petits notables bretons vont sacrifier leur pays, leur électeurs pour plaire au préfet, être bien vu de l'administration parisienne et surtout parce que des intérêts personnels sont en jeu.

Mais c'est fini, la population (3181 personnes) se sont prononcées contre cette route dans une pétition signée sur la commune de Fouesnant et dans les environs ne veut plus faire les frais du tourisme de luxe. Si cette route permettait peut-être à quelques commerçants de s'enrichir, elle ne donnerait certainement pas aux jeunes du pays la possibilité d'avoir un emploi stable chez eux. Monsieur Le Rest, Maire de la Forêt Fouesnant est même touriste » mais quand on lui demande quelles sont les industries qui s'implanteront lorsque la route sera faite, il reste muet.

De la même manière, Monsieur Le Calvez, Maire de Fouesnant, qu'utilise comme argument la forte densité de circulation sur le C.D. 44 connaît bien les chiffres d'été, mais quand on lui demande combien il passe de voitures en hiver, lui aussi reste muet, il n'a pas les chiffres...

Combien d'agriculteurs qui ont passé leur vie à travailler, à améliorer leur terre vont être dépossédés ? 33 propriétaires, 4 fermiers sont touchés sur seulement 6 km. C'est Hélias, Nédellec, Jan, Rivier, les frères Tollec, Kerbour, Yves Nédellec, Ploneis, Clément, etc... Ces gens sont écoeürés parce qu'ils savent à qui va profiter leur sacrifice. Ils se défendent du mieux qu'ils peuvent mais tentent encore de croire en l'autorité qu'ils contestent. Ils ne peuvent pas encore admettre d'avoir été roulés : ils sont allés trouver leurs élus pour les sortir de là... Démarche bien timide lorsque groude une légitime colère... On reparlera du CD 44 : l'U.D.B. pour sa part, ne laissera pas faire ce mauvais coup sans alerter les travailleurs cornouaillais.

Yves Rouger.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emploi en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

OFFRES D'EMPLOI

— Recherche J.H. ou J.F., 25 ans, pour projet de librairie bretonne. Langue bretonne exigée. Permis V.L.

Ecrire à J.-L. Deuffic, 1, place des ajoncs d'or, 29212 Bourg-Blanc.

**doris
bar**

JEUX -- GLACES -- PARKING
SALLES POUR APÉRITIF

Port de Kéru 29132 PENMARC'H

**au fer
hotel à cheval**

RESTAURANT Salles de réunion

LOCROMAN Tél. 91.70.67



L'ARMORIQUE

Le huelgoat (Finistère)

hotel - RESTAURANT

BAR - GRILL

LE JEAN'S c'est la cordelière

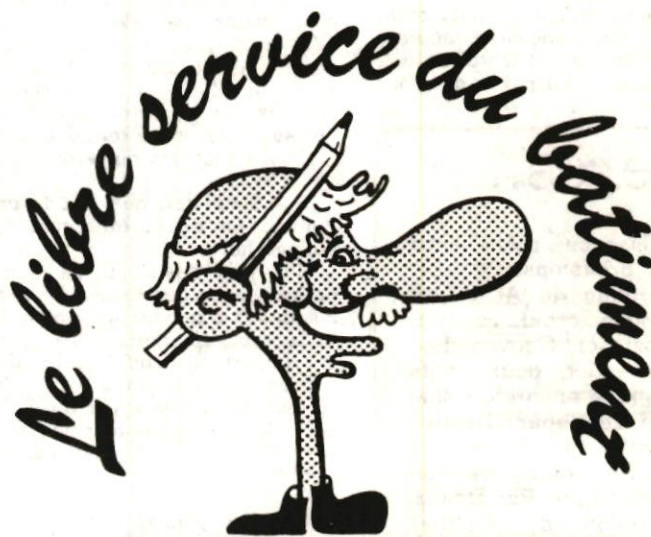
AU PIED DU VIADUC - MORLAIX



JOSSIER ELECTRONIQUE

35, place des Atages - morlaix tél 88.08.78

radio - télévision - disques - haute-fidélité

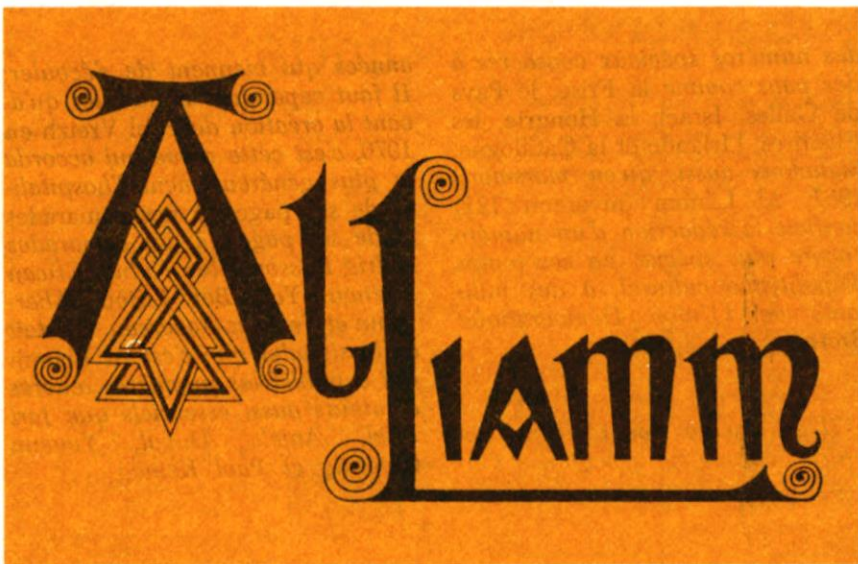


MORLAIX
Z.I. de Kerivin

LANNION
Rte. de Plouaret

trégorama

- Tout pour le bricolage et le confort de la maison.
- Moquettes et papiers peints à des prix défiant toute concurrence.



1 - Est-il indiscret de te demander le nombre des abonnés d'« Al Liamm » en 1976 ?

Non. Nous n'avons jamais caché le nombre de nos abonnés, même quand il était très petit. En 1948, dans le numéro 9 de la revue, nous annoncions 213 abonnés. Dans le dernier numéro

les bretonnants.

3 - Qui sont les lecteurs d'« Al Liamm » ? Y-a-t-il beaucoup de jeunes parmi eux ?

Nos lecteurs proviennent surtout des classes moyennes. Nous ne connaissons pas toujours leurs activités. En

de naissance ? Je ne le crois pas non plus. Je pense que c'est personnel à l'auteur qui se dit, se veut, se sent breton. Au Pays de Galles comme en Ecosse cette idée semble associée à la nation galloise ou écossaise, ce terme étant reconnu en Grande-Bretagne et sans aucun sens péjoratif.

pas pour le moment. Ce sont deux choses différentes. Je ne vois pas bien quels rapports il pourrait y avoir. Si l'on veut avoir la notoriété il est clair qu'il faut écrire en français. Si **Barzhaz Breizh** et **Kalloc'h** sont si connus c'est parce que les auteurs en ont fait des traductions en français.

14 QUESTIONS A RONAN HUON Directeur d'Al Liamm

(174, Janvier-Février) nous annoncions 872 et dans le prochain nous allons annoncer 892. C'est-à-dire qu'il nous manque actuellement 8 abonnés pour atteindre les 900. Notre tirage est de 1 100 exemplaires.

2 - Trente ans après, un tel nombre te paraît-il normal ?

Oui, si l'on considère d'abord le nombre de bretonnants et parmi eux le nombre de ceux qui ont appris à lire leur langue et aussi si l'on considère le nombre d'abonnés à une revue culturelle de ce genre en langue française, par exemple. Je n'ai pas en tête le nombre d'abonnés de ces revues mais je sais qu'il est bien inférieur en pourcentage alors que les francisants apprennent tous leur langue à l'école. Ce qui, comme tu le sais, n'est pas le cas pour

1970, nous connaissons celles de 306 abonnés sur 617. En tête nous avions des ecclésiastiques, des étudiants et des professeurs. Ensuite venaient les médecins, les fonctionnaires, les instituteurs, les commerçants et employés. Y-a-t-il beaucoup de jeunes ? Nous ne demandons pas l'âge de nos abonnés. Nous savons cependant que depuis une dizaine d'années il y a beaucoup plus d'abonnés au-dessous de 30 ans.

4 - Quel est l'âge moyen de tes collaborateurs ?

Difficile à dire. Cela dépend des numéros. Le plus facile est de prendre un numéro où les auteurs ont des âges variés, par exemple le numéro 173 où il y a 11 collaborateurs. Six ont moins de 30 ans, le plus jeune en ayant 23, c'est par hasard un de mes fils. Les autres ont plus de 50 ans. Cet équilibre ne se retrouve cependant pas dans tous les numéros.

5 - Selon toi, quel est le problème numéro un de la littérature bretonne aujourd'hui ?

S'il y a beaucoup de jeunes qui écrivent dans des revues diverses nous manquons d'œuvres de longue haleine. Tous ceux qui ont fait paraître un livre important dans les dix dernières années ont plus de 50 ans. Je parle surtout de la prose, car on écrit beaucoup de poésie à notre époque. Il semble qu'il y ait là un trou qu'il faudrait combler.

6 - Que penses-tu de la littérature bretonne d'expression française ?

Je ne vois pas très bien ce qu'il faut en penser. Il n'y a pas longtemps que l'on en parle en Bretagne. Récemment encore il n'y avait que des écrivains bretons et des écrivains français. Cette expression de littérature bretonne en langue française est je crois un apport d'outre-mer, sous l'influence de Keineg. C'est, il me semble, à partir de Keineg que l'on en parle, peut-être parce qu'il était breton militant ce qui n'était pas le cas de gens comme Le Bras ou Le Goffic.

Il y a quelques années, lors d'un Congrès d'écrivains Celtes à Cardiff, on m'avait posé la question en mentionnant Paul Keineg. A mon avis, c'est un concept assez ambigu. En effet, par quel critère peut-on définir une littérature bretonne d'expression française ? Sûrement pas du fait d'être né en Bretagne, serait-ce du fait que l'on écrit sur la Bretagne et que l'on est breton

Qu'est ce qui fait la différence entre un roman breton en français et un roman français en français ? Difficile à définir !

7 - Comment vois-tu ses rapports avec la littérature de langue bretonne ?

Sans doute le phénomène est trop récent pour y voir clair. Je n'en vois

8 - Que penses-tu de la littérature engagée ?

On peut être pour ou contre la littérature engagée, ce qui ne veut pas dire que l'on soit contre l'engagement. Tout écrivain est plus ou moins engagé, d'une façon ou d'une autre, en particulier l'écrivain breton. Alain Robbe-Grillet a écrit que si l'on veut prou-

repères...

- 1946 naissance d'Al liamm au printemps.
- 1949 parution de *Ar C'horf dindan dreid va zad-Kozh* et *Gaovan hag den guer*, deux petits romans en breton simple de Roparz Hemon.
- 1950 Aquis *Submersus de Storm*, traduit de l'allemand par Per Denez.
- 1953 parution de *Barzhaz* (anthologie de la poésie bretonne de 1350 à 1953).
- 1955 *Evidon va-unan*, poèmes de Ronan Huon.
- 1959 *An teirgwern Pembrok*, roman de Jarl Priel.
- 1960 *Ar fest-noz*, nouvelles de Youenn Olier.
- 1967 *Barzhonegoù*, de Roparz Hemon.
- 1972 *Skol-louarn Veig Trebern*, autobiographie romancée de Youenn Drezen.
- 1973 *Kan an douar*, poèmes d'Anjela Duval.
- De 1973 à 1976, réédition du théâtre de Tangi Malmanche.

SOCIETE MARIN



Studio J. Gétin

— Entreprise Générale du Bâtiment

— Spécialiste du pavillon en béton banché et traditionnel

— Son bureau d'études étant à votre disposition pour l'établissement de vos plans et devis

GUIPAVAS

Kerivarc'h-Lavallot

Tél. 84-16-50

Al Liamm est né au printemps de 1946. En janvier 1948, la revue fusionnait avec Tir-na-n-og, fondée en février 1945 par Ronan Huon.

Outre la collaboration d'écrivains tels que Abeozen, Kerlann, Youenn Drezen, Maodez Glann-dour et surtout Roparz Hémon, Ronan Huon s'assura très tôt, celle d'une nouvelle équipe essentiellement composée d'André Latimier, Per Ar Bihan, Youenn Olier, Aban-na, Arzel Even et Per Denez.

Au hasard des numéros parus critiques littéraires, études, nou-

velles et poèmes originaux, voisinaient avec des traductions de Jacques Prévert, Graham Greene, Hemingway, Walt Whitman, des poètes noirs américains, de Franck O'Connor, Vassili Ivanovski, Endre Ady, Ondra Lyssohorski, Adolfo Becquer ou Miguel-Angel Asturias. Parmi les traductions, citons encore celles de Per Denez (Edgar Allan Poe et Aquil Submersus de Storm) et celles faites par Roparz Hémon (les Rubaiyats du poète persan Omar Khayyam) qui furent très remarquées.

Al Liamm a également publié

des numéros spéciaux consacrés à des pays comme la Frise, le Pays de Galles, Israël, la Hongrie, les Flandres, l'Irlande et la Catalogne. Signalons aussi, qu'en mars-avril 1967, Al Liamm (niveau 121) confiait la rédaction d'un numéro encore plus spécial, en ces temps d'apolitisme culturel, à des militants de l'Union Démocratique Bretonne.

Il est encore trop tôt pour apprécier ce que fut exactement l'influence d'Al Liamm au cours des

années qui viennent de s'écouler. Il faut cependant remarquer qu'avant la création de Pobl Vreizh en 1970, c'est cette revue qui accorda le plus généreusement l'hospitalité de ses pages, à nos camarades Aldrig Russon, Sten Kidna, Erwan Evenou, Yann-Ber Piriou, Aberwenn et Francez Favereau. On doit enfin signaler que c'est Al Liamm qui a publié les premières œuvres d'auteurs aussi essentiels que Jarl Priel, Anjela Duval, Youenn Gwernig et Paul Keineg.

ver quelque chose on n'a qu'à écrire un essai.

Cela est sans doute vrai, pour certains. L'engagement peut aussi être source d'inspiration, mais je pense que la poésie et le théâtre s'y prêtent beaucoup mieux. Nous avons, presque tous,

Une littérature de ghetto ? Voilà un mot auquel on donne beaucoup de sens. En effet le ghetto c'est un lieu !

Le mot est souvent employé quand il s'agit de qualifier une activité bretonne quelconque. Sa définition est, sans doute, plus subjective que scien-

étrangers (par des essais et des traductions diverses)

Puis il y a le ghetto compris dans le sens d'audience restreinte. Bien sûr, un livre en langue bretonne n'a pas la même audience qu'un livre en langue française pour plusieurs raisons : le peuple breton bretonnant ne sait pas lire sa langue (et pour cause), il est constitué en grande majorité de gens qui ne fréquentent pas les librairies, nous n'avons pas les moyens d'une grande diffusion, etc...

Il est donc vrai qu'un roman n'a pas beaucoup plus de 2 000 lecteurs. Mais doit-on considérer que les 1 500 lecteurs d'Anjela Duval constituent un ghetto, alors qu'un livre de poèmes en français n'est pas tiré à plus de 3 000 exemplaires ? Est-ce un ghetto parce que les lecteurs appartiennent à une catégorie bien définie de gens lettrés ? La littérature bretonne serait-elle un produit de luxe, une littérature de classe ?

C'est le troisième sens du mot ghetto, qui découle du second : nous passons d'une notion quantitative à une notion qualitative. La majorité des bretonnants sont des paysans qui ne lisent pas de livres, que ce soit en breton ou en français, par manque de temps souvent. Notre littérature s'adresse, encore plus que les autres, à des gens qui sortent de l'ordinaire puisqu'ils ont souvent dû apprendre à lire par eux-mêmes, ce qui demande du temps et un certain goût des études. Mais dire que la littérature bretonne est une littérature de classe est totalement inexact, à mon avis, d'abord par la variété des lecteurs, puis par les aspects progressistes et révolutionnaires d'une grande partie des écrits, en particulier des essais et des poèmes.

D'ailleurs le problème de la lecture est beaucoup plus vaste, c'est le problème de toute littérature : une enquête réalisée par le Secrétariat d'Etat à la culture révèle qu'un français sur 3 ne lit pas et qu'un foyer sur 4 ne possède aucun livre ! (Le Monde 17.4.76)

D'un autre côté, ne pas écrire en breton sous prétexte que la majorité des bretonnants de naissance ne s'y intéressent pas c'est faire le jeu du gouvernement et collaborer à son œuvre de destruction. Par contre on peut juger du succès des pièces de théâtre à la campagne ou à la radio en langue bretonne qui malgré les moyens limités attirent les gens.

10 - Quels sont les best-sellers des Editions « Al Liamm » ? Et quels sont leurs tirages ?

Les best-sellers des Editions Al Liamm sont naturellement les dictionnaires, les grammaires et les méthodes. Leurs tirages sont de 10 000 et sont épuisés en 3 ans.

Quant à la littérature, jusqu'en 1969 les tirages étaient de 500 exemplaires. Maintenant ils sont de 1 500 à 2 000 et se vendent beaucoup plus vite.

La première édition de Tristan hag Izold a été un best-seller, ainsi que An Irin Glas. Le dernier best-seller a été le recueil de poèmes Kan an Douar, après que la personnalité d'Anjela Duval eut été révélée par la télévision française.

11 - A part les livres d'enseignement, que réclame votre public ?

Plutôt de la prose que de la poésie, car si les poètes sont nombreux, il n'y a pas tant d'acheteurs. Je pense que les anthologies poétiques ont plus de succès. La jeune génération semble plus intéressée actuellement par la langue dans laquelle un livre est écrit que par la littérature proprement dite. On me réclame aussi des inédits. Ce qui est normal.

12 - Quels sont vos projets ?

Je viens d'achever l'édition du théâtre complet de Malmanche par l'édition de « Ar Baganiz ». Actuellement je suis en pleine réédition. En effet l'énorme « Yezhadur bras ar brezhoneg » (Grammaire bretonne, en breton) de F. Kervella qui a plus de 500 pages paraît au mois de mai. Je prépare avec plusieurs collaborateurs deux autres livres de plus de 300 pages « Emgann Kergidu » et « E Skeud Tour Bras Sant Jermen » de Yeun ar Gow. « Tri Matriona » de Soljenitsyne, doit bientôt paraître aussi dans une traduction de E. ar Barzhig. D'autres œuvres sont aussi en préparation.

13 - Par rapport à « Gwalarn », qu'est-ce qui distingue « Al Liamm » ?

La revue Gwalarn avait pour but de créer en breton une littérature moderne digne de n'importe quel pays. Al Liamm ne fait que prendre la suite de Gwalarn.

14 - Comment envisages-tu l'avenir de la littérature bretonne ?

Il y a un trou entre la génération des Drézen, Roparz Hémon, etc... (l'école de Gwalarn) et nous. Mais les jeunes capables d'écrire sont plus nombreux que jamais et connaissent bien leur langue. Je mets un grand espoir en eux et je souhaite qu'un jour ils produisent de grandes œuvres et que cette littérature restera ouverte sur le monde.



Cliché le Peuple Breton

toi comme moi, écrit des poèmes engagés en breton. C'est plus difficile pour le roman et la nouvelle. L'engagement n'est d'ailleurs pas toujours manifeste. Si les romans de Camus sont engagés le lecteur courant ne s'en aperçoit pas.

9 - Quelle est la caractéristique de la littérature bretonne moderne ? N'est-ce pas une littérature de ghetto ?

Elle se caractérise peut-être, et cela depuis assez longtemps, par des œuvres courtes qui peuvent paraître dans des revues, et en particulier par la poésie. Nous avons peu de romans.

tifique. J'y vois alors plusieurs sens.

Prenons celui du dictionnaire d'abord le ghetto du style Varsovie, c'est-à-dire un lieu clos où l'on vit replié sur soi-même en vue de résister à des pressions extérieures. Il y a par suite peu d'apports extérieurs et un danger d'appauvrissement progressif.

Dans ce cas la littérature bretonne n'est pas une littérature de ghetto, car, surtout depuis Gwalarn elle s'est ouverte volontairement, délibérément au monde. Au lieu d'être repliée sur elle-même ou tournée vers son plus proche voisin, elle s'est enrichie d'apports

Ces pages
ont été réalisées
par Yann-Ber PIRIOU

COUGNA-BAR



- BAR D'AMBIANCE -
BIÈRES ÉTRANGÈRES

Rue Yves-Collet

BREST

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

Chronique réalisée ce mois avec la collaboration
des sections de Brest-centre, Nantes-Saint-Herblain
et Quimper.

MOR-BIHAN

LE CROUESTY :

ÇA TOMBE !

Les merveilleux travaux du tourisme de luxe que les lecteurs du P.B. connaissent bien, donnent de la bande ! Le terre-plein du port du Crouesty menace de s'effondrer au point que le quai prend en plusieurs endroits des allures d'accordéon... Qui payera les nécessaires réparations ? Encore les Bretons (par la SATMOR interposée) ?

COTES-DU-NORD

LOUDEAC :

UN PRINCIPAL QUI NE MANQUE PAS D'ESTOMAC !

Répondant au S.G.E.N. qui fait état d'entrave à l'action syndicale dans son établissement, le principal du C.E.S. de Loudéac a publié au début mai un communiqué où il signale qu'il ne peut « accepter que l'établissement dont il a la charge devienne une forum politique, des affiches critiquant les lois Haby-Mazeaud-Soisson ont-elles, ajoute-t-il, un quelconque rapport avec l'exercice du droit syndical ? ».

On peut répondre à cet aimable farceur qu'on voit mal ce que feraient des syndicats d'enseignants s'ils ne s'occupaient pas comme il convient de lois ou de « réformes » concernant l'enseignement ! A moins que M. le principal ne pense qu'ils devraient s'intéresser au tiercé ou à la coupe d'Europe ?

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES :

LES BORDS DE L'ERDRE, C'EST PAS FINI !

Le Pouvoir et la bourgeoisie ont l'oreille dure. Malgré des textes législatifs recommandant un passage de 3,25 m le long de la rivière, certains propriétaires persistent dans des prétentions qui privent les familles ouvrières de profiter de la nature.

Une manifestation a été organisée le 1^{er} mai par le Comité d'Accès au bords de l'Erdre (C.A.B.E.) avec le soutien d'une quinzaine d'associations (dont l'U.D.B.). Un rallye s'est déroulé de Sucé à La Chapelle et a été suivi d'une fête populaire. Ce rassemblement fera-t-il comprendre au Préfet qu'il doit cesser de couvrir l'injustice imposée par quelques privilégiés ?

ILLE-ET-VILAINE

RENNES :

REPRESSION ANTI-SYNDICALE

Pour la direction du trust Citroën, implanté à Rennes, il importe d'empêcher les travailleurs bretons de s'organiser et cela en favorisant le « syndicat » jaune de la C.F.T. et en luttant contre les syndicats ouvriers représentatifs. Citroën cherche en particulier à éliminer la C.G.T. en frappant ses militants. Dans la dernière période, à l'usine de La Janais, Michel Albert, délégué syndical, a eu à 4 reprises les pneus de sa voiture crevés ; Armand Timouy, son vélomoteur, crevé. A l'usine de La Barre-Thomas, Claude Lecordier a eu un pneu de sa voiture coupé, Gérard Guilleux — autre militant syndical — a eu à 4 reprises son vélo crevé, roues dévis-sées, etc...

Face à cette situation, la C.G.T. organise dans les entreprises des collectes afin de donner au syndicat Citroën la possibilité de rembourser aux délégués les frais occasionnés par ces actes dont ils sont victimes.

FINISTERE

QUIMPER :

LA LOI ANTI-CASSEUR CONTRE LES SYNDICATS !

Le 15 avril 1975, par solidarité avec des travailleurs du Crédit Agricole, les membres du bureau départemental du syndicat F.G.A.-C.F.D.T., appelèrent à une manifestation au Faou. Celle-ci consista en un ralentissement de la circulation sur la voie express, sans aucune violence...

Les 9 syndicalistes en question ont été poursuivis en justice et condamnés le 3 mai à une peine de 2 mois de prison avec sursis, alors que la manifestation du Faou n'avait entraîné aucun incident notable. Pour que le tribunal puisse faire jouer la loi anti-casseur, il a fallu retenir la notion de « contrainte morale » que les manifestants auraient infligée aux automobilistes de passage !

Le syndicat F.G.A.-C.F.D.T. estime à juste titre que cette « parodie de jugement a pour objet de démanteler son organisation particulièrement dynamique » et diverses associations et partis (dont l'U.D.B.) ont lancé contre ces verdicts une vaste campagne départementale de pétitions.

Le 1er Mai à Paris



Le Peuple Breton / J. Le Jeune.

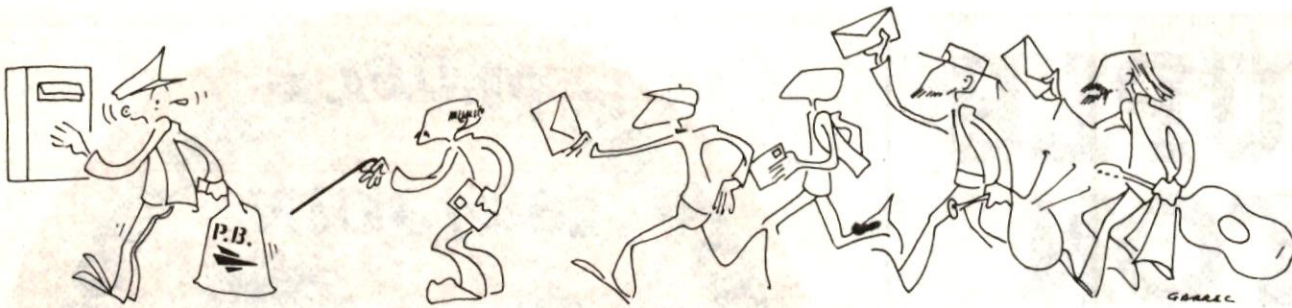
L'émigration bretonne, ça existe... mais cela n'empêche pas l'engagement militant comme en témoigne la présence de nos camarades U.D.B., au défilé du 1^{er} mai.



auberge ti-ar-menez

RESTAURANT
Soirées - Spectacles
LOCRONAN - 91-73-64

LA BIGORNE
Discothèque
CONCARNEAU



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

LUTTE NATIONALE ET LUTTE DE CLASSE

Le dernier numéro m'a paru être bien plus consistant que d'habitude : point de faux problèmes habituels à la presse nationaliste du genre « le pays gallo est-il breton ? », mais des analyses plus ou moins claires d'ailleurs, mais de vraies analyses cependant. Votre position sur Transocéan, en particulier part d'une vue très conséquente de la piraterie habituelle des capitalistes partout dans le monde, et surtout dans notre pays en raison de la position traditionnellement centralisatrice du gouvernement français... Seule la dernière phrase déçoit : « Pour les Bretons en revanche... », car elle présente les choses uniquement sur le plan de l'opposition Breton/Français.

Cette opposition n'existe pas si on ne la lie pas de façon indissoluble à la lutte de classe : pour les soutiens de Dabaghian, son échec (relatif) n'est pas un drame. Ce ne sont pas les Bretons, comme vous dites, qui souffrent du dépôt du bilan, mais ce sont les travailleurs bretons...

Fougères l'a montré en alliant drap rouge et gwenn-ha-du : conscience de classe et conscience nationale sont inséparable. Mieux, nous sommes exploités en tant que Bretons par la bourgeoisie et ses structures. Ainsi les travailleurs bretons, en appartenant à la classe ouvrière ennemie de la bourgeoisie, sont aussi les ennemis internationaux de la bourgeoisie, étant donné l'évolution du capitalisme vers l'impérialisme.

Nous sommes exploités en tant que Bretons, et quand le gouvernement dit « vocation touristique de la Bretagne », « les Pays de Loire », il crée la Bretagne. Notre histoire est celle de la lutte contre la France ; son histoire est celle de la centralisation progressive des différents pouvoirs... Mais l'histoire est aussi, plus généralement, l'histoire de la lutte des classes. Les paysans bretons, les ouvriers bretons connaissent l'histoire de leur lutte à mort contre la bourgeoisie bretonne qui a toujours fait alliance avec le pouvoir centralisateur, comme la hiérarchie cléricale.

Ainsi, il se dégage finalement de l'histoire bretonne et de la situation économique, la conclusion suivante : la lutte nationale est en Bretagne la forme actuelle de la lutte de classe. Pas question de séparer ces deux luttes, pas question d'accepter des bourgeois parce qu'ils se disent bretons : ils sont le soutien objectif des colonisateurs ; imposons chez les organisations ouvrières du Programme Commun, et dans les syndicats, la vision claire des rapports de force.

L'auteur de cette lettre répond ensuite au lecteur de Quimper qui, dans le courrier des lecteurs du n° 149, critiquait violemment la position de l'U.D.B. aux élections cantonales. Il écrit notamment :

Je suis révolutionnaire, cela a une signification univoque et précise : ça signifie le soutien actif aux luttes du prolétariat contre la bourgeoisie... Les modalités de cette lutte dépendent des conditions objectives du milieu dans lequel elle évolue, conditions dont l'analyse est indispensable. Ne pas pren-

dre en compte ces conditions, c'est faire le jeu de la classe dominante... Le gauchisme de Saramito est caricatural, et le gauchisme est l'ennemi de la classe ouvrière, depuis Kautsky jusqu'à Jean-Paul Sartre. C'est parce qu'ils ne sont pas des gauchistes que les candidats de l'U.D.B. aux cantonales ont appelé à voter pour le candidat d'un parti ouvrier mieux placé...

Jean-René Kerjean,
Paris.

UNE LANGUE MORTE ?

C'est avec grand plaisir que je me réabonne à votre journal qui m'a donné satisfaction. Mais je voulais vous dire ceci.

Si l'usage du breton prend de l'ampleur dans les lycées, on croit toujours dans la région parisienne (je l'ai entendu plusieurs fois) que la langue bretonne n'est plus parlée que par les personnes du troisième âge, qu'elle devient une langue morte.

Par ailleurs, j'ai regretté l'absence de représentants de votre parti dans des réunions comme ce « quatre heures sur l'armée » à laquelle j'ai assisté. Il y était question entre autres de l'extension des camps militaires : abondance de documents sur le camp du Larzac, film sur Fontevraud, mais rien sur les terres occupées par les militaires en Bretagne, Ti Vougeret en particulier.

Y.M. Bihannic,
78, St-Rémy.

AN OSTALERI

BAR — SOIRÉES CABARET

Tél. : 86.20.08 - 29150 DINEOL

P. PETIBON

Mécanographie - Organisation de bureau

35, Rue Kérampont - 22300 LANNION
Tél. 35.03.39

UN NOUVEAU P.B. POURQUOI PAS ?

Vous espérez lancer un nouveau P.B. Pourquoi pas ? Quoique votre formule actuelle me paraisse excellente. Il est difficile je pense, pour un mensuel, de coller plus à l'actualité. Aussi, j'apprécie énormément vos enquêtes approfondies, chiffrées, claires, telles que « Le problème de l'énergie », « La femme en Bretagne », « Le problème du lait », etc... qui permettent d'avoir une vue plus globale de ce qui se passe chez nous et de comprendre les faits plus ponctuels que sont les grèves, les licenciements, le chômage. Il faudrait peut-être envisager (mais est-ce pos-

AGENCE IMMOBILIÈRE JACQUES GUEGUAN

14, boulevard Leclerc

LORIENT - Tél. 21.19.21

Transactions immobilières — Terrains — Appartements

Fonds de commerce

APRES BECASSINE

Fidèle lectrice (hélas immigrée !) de votre journal, c'est à vous que je m'adresse pour vous faire part d'un fait qui m'a personnellement assez choqué dans ma personnalité de bretonne.

En effet, il est une certaine maison spécialisée dans les auto-collants (Diffed Dorchy, St-Germain, 92, Boulogne) qui se permet de tourner en dérision le mouvement politique et culturel breton en répandant sur toute la France des auto-collants diffamants sur notre pays et nos idées.

Bien que je n'estime pas cela très dangereux parce que stupide de la part de cette entreprise, je trouve que cela doit tout de même être signalé. Non contents de voir notre pays étouffé mourir à petit feu, faudrait-il encore que les Français en rient ?

M. et Mme Platen,
74, Annecy.

Bravo à la société en question pour la qualité et le goût de ses productions. Nos lecteurs pourront en admirer ici un bel échantillon... agrémenté d'une double faute d'orthographe.

sible ?) une parution plus fréquente bimensuelle par exemple.

Faites pour le mieux. Bon courage.

M. Le Guern,
95, Herblay

DES ARTICLES SUR LA LUTTE CULTURELLE

Bravo pour le P.B. : il est bien fait ; les articles sont vivants, surtout les reportages sur les luttes ouvrières ou paysannes. Il y a selon moi assez de photos et de dessins. Il manque un peu d'articles sur les actions au niveau de la lutte culturelle (langue - histoire).

F. de Lipowski,
Sevres.



**BAR
LE TRISKELL**

Place Guérin — BREST

☎ 44.56.65.

Guinness à la pression

**VIVE LES
CHAPEAUX
RONDS
VIVE LES
BRETONS**

Cliché le Peuple Breton

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boite Postale 304 — 29273 BREST CEDEX

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 45 F (1)

A partir du N° _____ inclus

Joindre le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**POBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 45 F (1)

A partir du N° _____ inclus

Joindre le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

SOMMAIRE

PAGE 3

LES NOUVELLES
FÉDÉRATIONS
DE L'U.D.B.

PAGE 6

LA SOLIDARITÉ
BRETONNE :
LAISSERA-T-ON
LOQUET
CRÉVER
EN PRISON ?

PAGES 8, 9, 10

COMBAT
BRETON
=
COMBAT
INTERNATIONAL

PAGE 11

POUR QUI
LA DÉVIATION
DE FOUESNANT ?

PAGES 12, 13

30 ANS
AU SERVICE
DE LA LANGUE
BRETONNE

PAGE 14

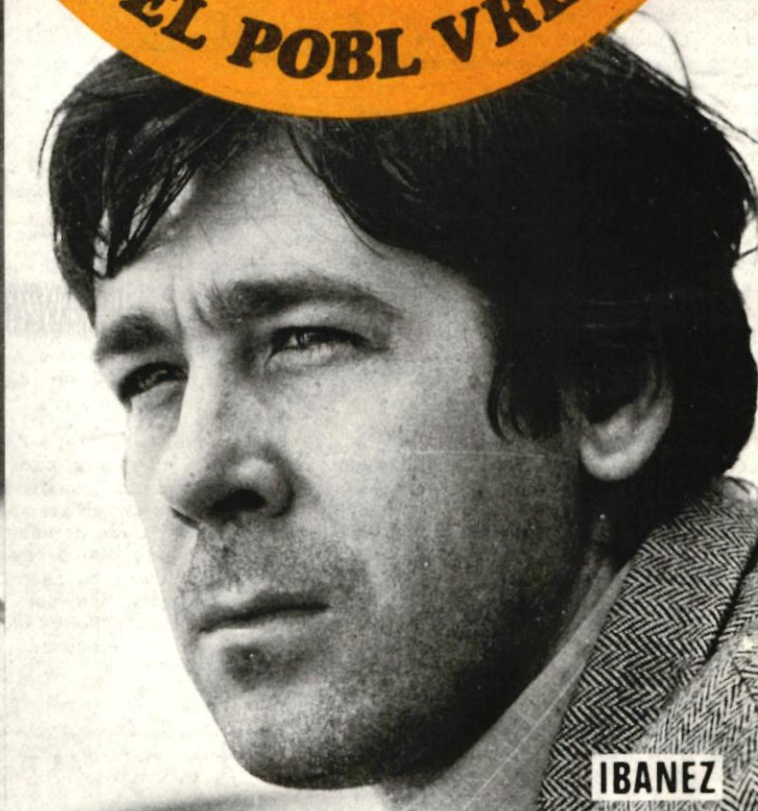
LE PROBLÈME
BRETON
DE BREST
A NANTES

PAGE 15

COURRIER
DES LECTEURS



SERVAT



IBANEZ



GLENMOR

LE SAMEDI 26 JUIN : AN TRISKELL — GILLES SERVAT
PACO IBANEZ & UN FEST-NOS AVEC DIAOULED AR MENEZ
BLEIZI RUZ, LES CHANTEURS DE BRASPARTS & LES SON-
NEURS MADEC & IRVOAS, LE TOUT SOUS CHAPITEAU.

DIMANCHE : GLENMOR, AR PILHAOUERIEN, KAS DEI, etc...

Composition mécanique - Lorient
Imprimerie Cornouaillaise - Quimper
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. N 41.387.
Tirage 8000 ex. — Dépôt légal : 2^e trimestre
Directeur de la publication : R. Leprohon.

Auto-collant de soutien en vente : 3 F pièce au P.B. (enveloppe timbrée S.V.P.).
Billets d'entrée aux spectacles de samedi soir 26 juin, en vente au P.B. : 25 F.